ONZIÈME ANNÉE. — N° 255 15 AOUT 1907 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

*Nous rappelons que c'est le mercredi 21 août, à deux heures de relevée, qu'aura lieu, au siège social, 28, rue Bergère, l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société de l'*Echo du Merveilleux.

LE MIRACLE MODERNE (1)

(*Suite*)

Le phénomène de la « maison hantée » est encore un de ceux que M. Jules Bois essaie d'expliquer par sa thèse de la subjectivité. Il se demande même « si le cerveau des pauvres humains n'est pas plus sûrement hanté que leurs maisons ».

Mais alors, direz-vous, il supprime les faits. Non pas. M. Jules Bois les admet loyalement. Il constate leur existence et leur quasi-identité dans tous les temps et dans tous les pays. Il reconnaît que, partout et toujours, ce sont les mêmes craquements, les mêmes soupirs, les mêmes chutes de pierres, les mêmes mouvements de meubles, les mêmes projections de vaisselles...

Et, ajoute notre auteur :

« J'ai toujours été frappé de l'extrême matérialité et, j'oserai dire, de la grossièreté de ces manifestations. Elles n'en sont, il est vrai, que plus frappantes ; une lèchefrite qui, toute seule, descend les escaliers comme une personne est bien plus faite pour stupéfier un brave citoyen de la troisième République que les plus subtiles expériences de clairvoyance ou de pressentiment. »

(1) Voir le numéro du 1er août.

Comment donc M. Jules Bois rend-il compte, d'une manière *purement subjective*, de phénomènes dont il constate ainsi l'*extrême matérialité* ? Il avoue que la chose n'est pas aisée.

⁂

D'abord, il élimine un certain nombre d'hypothèses :

1° La mystification pure et simple. — Il ne s'y arrête pas. Les sceptiques de parti pris et les observateurs superficiels, seuls, peuvent s'en tenir à cette explication un peu sommaire et qui ne saurait à coup sûr embrasser tous les cas.

2° L'hypothèse spirite. — On sait en quoi elle consiste. D'après les spirites, l'homme est composé de trois éléments : le corps qui disparaît et se disperse après la mort ; puis le périsprit et l'esprit qui, eux, continuent d'exister... Le périsprit sert au décédé d'instrument pour se manifester par delà la tombe... Ce sont les défunts qui viendraient, dans les maisons hantées, témoigner de leur survivance.

M. Jules Bois ne prend même pas la peine de discuter cette hypothèse. Elle lui paraît absolument absurde.

3° La théorie des occultistes et des théosophes. — Il existerait, en dehors du plan physique, le « plan astral ». Ce plan astral serait le lieu où évoluent, non seulement les âmes des morts, pas encore délivrées des illusions terrestres, mais toutes les coques, tous les vêtements psychiques, abandonnés par les esprits en s'élevant à d'autres régions. Ces débris d'âmes, ces « élémentaires » sont des causes de dissolution, de trouble, de désordre. En se diluant pour se refondre dans le tout universel, galvani-

sées par des souvenirs de vie personnelle, ces « larves » tentent un dernier effort, un assaut suprême. C'est à elles que nous devrions ces phénomènes violents, d'une intelligence obscure et d'une incohérence manifeste... Mais l'ingéniosité des occultistes va plus loin encore. Ils supposent que le plan astral possède des individualités autonomes qu'ils appellent « élémentals ». Ces élémentals, on les définit : ou bien des forces cosmiques encore inconnues ou bien des pensées plus ou moins malfaisantes... Ce peuple bizarre et disparate serait le fauteur des plaisanteries burlesques, si fréquentes dans les maisons hantées...

M. Jules Bois, tout en trouvant cette explication plus complexe et plus raffinée que celle des spirites, ne l'admet pas davantage.

⁂

Alors ?

Alors il esquisse confusément sa propre théorie. Il part d'une observation exacte. Il admet, comme nous-même, que les phénomènes sont liés à la présence d'un médium — mais tandis que, dans notre hypothèse, le médium est une sorte de dynamogène qui fournit la force, la substance des faits, dans l'hypothèse de M. Jules Bois (si je l'ai bien comprise) le médium est une sorte d'hypnotiseur inconscient qui suggestionne les témoins, détermine des hallucinations collectives...

Les phénomènes de coups, de déplacements d'objets, de chutes de pierres, etc., n'auraient ainsi aucune réalité objective en dehors des spectateurs : ce ne seraient que des images auditives ou visuelles, des mirages concordants, créés dans les cerveaux d'autrui par la puissance exaltante du cerveau du médium.

Nous reconnaissons là une théorie qui fut jadis celle du docteur Dumontpallier et qui a été reprise depuis par le docteur Grasset.

Cette théorie peut expliquer certains faits, ceux qui ne laissent point de trace. Elle n'explique pas les faits dont la matérialité subsiste après la disparition du médium.

Des exemples feront comprendre ma pensée. M. Jules Bois parle de la maison hantée de Valence-en-Brie. Il ne connaît que de seconde main les phénomènes et les scènes étranges qui s'y sont déroulés, et il semble n'en avoir retenu que les côtés comiques. De l'abbé Schnebelin, l'abbé exterminateur de fantômes, notamment, il ne paraît pas avoir compris le rôle... L'abbé Schnebelin, quand des bruits se produisaient, transperçait le vide, pour les faire cesser, avec une colichemarde... Les bruits cessaient, en effet; et l'abbé, de bonne foi, croyait bien avoir passé les fantômes au fil de son épée... En réalité, la pointe de son arme, exactement comme la pointe d'un paratonnerre soutire l'électricité accumulée dans les nuages, dissociait les nuages fluidiques, cause probable des phénomènes. (J'ai expliqué cela bien des fois.)

Or, et c'est là où je veux en venir, il arriva qu'un jour, une lueur apparut à l'extrémité de l'épée. On voit ainsi, au sommet des paratonnerres, des lueurs apparaître quelquefois, pendant les temps d'orage...

Cette lueur, le système de M. Jules Bois peut l'expliquer. Elle a été instantanée. Elle n'a laissé aucune trace. On peut admettre que ceux qui ont cru la voir ont été hallucinés — qu'elle n'était qu'une image subjective.

Mais, avec la même théorie, comment rendre compte de cet autre phénomène : une glace (je l'ai vue) qui se perfore, d'un trou net et rond, sans éclat, du dedans au dehors, et sans que le bois qui garnit le fond du cadre ait été même éraflé ?...

Ce trou n'a pas disparu. Il est resté comme la preuve matérielle du phénomène objectif...

On pourrait, pendant des pages et même pendant des volumes, citer d'autres cas, que l'hypothèse de la subjectivité est impuissante à expliquer...

M. Jules Bois sent d'ailleurs que le terrain s'effondre sous ses pieds. En fin de chapitre, il fait une concession ; il reconnaît que tous les faits ne s'expliquent pas par l'hallucination, et qu'il y a, dans les maisons hantées, des phénomènes d'ordre physique, qui ne peuvent être dus qu'à des forces physiques aussi. Mais il ajoute aussitôt que ces forces physiques ont leur foyer et leur origine dans notre organisme et que, par suite, les phénomènes restent subjectifs, en ce sens qu'ils s'expliquent sans l'intervention d'un agent quelconque extérieur au médium.

Or, c'est précisément ce que M. Jules Bois — et pour cause — ne démontre point.

Comment le démontrerait il ?

La première victime des faits de hantise est presque toujours le médium en personne. Peut-on imaginer que, volontairement, c'est lui qui dirige

les forces, les fluides dont il dispose, dans le seul but de se persécuter lui-même ? C'est bien invraisemblable, au moins dans la plupart des cas. Peut-on imaginer que c'est son inconscient, sa surâme qui, s'emparant de ces forces ou de ces fluides, remue les vaisselles, frappe dans les murs, fait craquer les portes, lance des pierres et se livre à toutes les plaisanteries plus ou moins macabres dont les maisons hantées sont le théâtre ? C'est bien plus invraisemblable encore, car, n'oublions pas que, dans la thèse de M. Jules Bois, l'inconscient, la surâme, c'est à la fois l'âme accumulée de nos ancêtres et l'âme en puissance de nos descendants? On ne conçoit pas bien toute cette lignée d'ancêtres et de petits neveux, sortant de son silence et de sa nuit, surgissant du passé ou devançant l'avenir, pour venir ainsi faire, comme on dit, de mauvaises blagues aux pauvres vivants que nous sommes !

⁂

Nous voici arrivés au point vif de l'ouvrage que nous discutons. M. Jules Bois veut faire entrer dans sa théorie les miracles de Lourdes.

Pour lui, les « miracles » de Lourdes ne sont qu'une des variétés du « miracle moderne ». Télépathie, communications spirites, maisons hantées, guérisons de Lourdes ne sont que des modalités différentes d'un même phénomène. Pour le démontrer, M. Jules Bois, après avoir mis en scène certains thaumaturges des temps modernes, tels que le zouave Jacob, énumère les sanctuaires anciens, les grottes consacrées à Perséphone, à Proserpine, à Isis, les temples d'Esculape, où les malades, au temps du paganisme, venaient conjurer les déesses et les dieux de leur rendre la santé.

« Le dieu importe peu ; c'est la foi qui importe », affirme-t-il. Pourtant, il se défend d'épouser complètement l'opinion de Charcot et de ses successeurs. Il découvre dans leur formule une nuance de disqualification qu'il ne peut approuver. Il n'y a pas, dit-il, que l'hystérie, l'*idée fixe*, pour influencer la santé ; il y a aussi la volonté, l'*idée forte*. Au reste voici comment il résume, à sa manière, les opérations différentes dont l'ensemble constitue le miracle :

1° Le sanctuaire, la source, le rite n'ont d'autre valeur que celle que leur accorde le pélerin. Ils ne sont que des *excitants* pour le miracle, des *instruments* pour le thaumaturge intérieur, que tout homme porte en lui.

2° Le miracle résulte de la constitution physique et psychique du sujet, de ses aptitudes à *emmagasiner* l'idée de la guérison et à l'*utiliser* pour le retour à la santé.

3° C'est par l'*inconscient* que se passe l'action miraculeuse et curative, comme celle, aussi extraordinaire, de l'inspiration, du pressentiment, de la télépathie. Voilà pourquoi elle est imprévue et surprenante.

4° Une période d'incubation est nécessaire : rappel des prodiges antérieurs, méditation sur les bienfaits de telle ou telle source, sur la puissance de la foi, etc. Cet entraînement mental a souvent lieu sans qu'on s'en doute... Le plus souvent l'éducation religieuse de l'enfance aux racines durables porte là sa fleur. Qu'importe que cette foi primitive ait été oubliée, éteinte. Elle survit dans la personnalité seconde où justement s'élabore le miracle.

5° Les prières, les rites religieux, le bain froid qui précipitent l'éclosion des miracles, créent le *traumatisme* nécessaire.

6° Le triomphe de la *vis medicatrix* intérieure, de la *volonté de vivre* qui déborde de l'inconscient au conscient, des centres à la périphérie.

7° La persistance du miracle, due à la solidité foncière de l'organisme.

J'oublie, pour un instant, mes croyances catholiques et je ne proteste pas contre cette assimilation un peu choquante des guérisons de la grotte Massabielle à des expériences de tables parlantes ou à des manifestations mélodramatiques de maisons hantées. J'examine le fait de guérison et l'explication proposée, en dehors de toute pensée religieuse.

Cette explication se résume en ceci. La foi, violemment excitée, est capable de déclancher, dans l'inconscient où elle est en réserve, une force curatrice (*vis medicatrix*), qui, débordant soudain, rend la vie aux organes qui l'ont perdue.

Eh ! bien, avouons-le, l'inconscient, la surâme, est vraiment un grenier d'abondance. On y trouve tout ce qu'on veut. Seulement, c'est un grenier dont le gardien est singulièrement capricieux.

S'agit-il des images télépathiques, le gardien n'attend pas qu'on lui demande de les livrer : il les fait surgir, devant notre œil intérieur, au moment où nous nous y attendons le moins.

S'agit-il des communications spirites, il suffit de se mettre à une table et d'attendre.

Mais s'agit-il de force curatrice, c'est tout différent. Le gardien du grenier, si prodigue d'ordinaire, devient subitement d'une avarice sordide. Il faut, pour obtenir ce qu'on désire de lui, un grand désir, un long effort de foi. Il faut même plus. Il faut qu'un *traumatisme* lui fasse violence, cambriole, en quelque sorte, la porte derrière laquelle il conserve jalousement cette *vis medicatrix*.

Ces contradictions, ces antinomies ne vous semblent-elles pas suffisantes, sinon pour démontrer l'inexistence de l'inconscient, de la surâme, du moins pour établir que ce n'est point son intervention qui détermine les phénomènes que M. Jules Bois lui attribue ?

⁂

Le bon sens, le raisonnement, l'analyse des faits s'accordent donc : la thèse de la subjectivité est impuissante à rendre compte, à elle seule, de la télépathie, des expériences de Jersey, des maisons hantées, des miracles de Lourdes.

Le tort, à notre sens, de M. Jules Bois est d'avoir voulu, contre toute vraisemblance, rapporter à une cause unique et identique des phénomènes très disparates.

La télépathie, par exemple, n'a peut-être pas plus de rapport avec les guérisons miraculeuses que la chute des corps n'en a avec l'éclat du tonnerre. Il ne viendrait pas à un physicien l'idée d'expliquer la foudre par la loi de l'attraction universelle. C'est pourtant une assimilation de ce genre que tente M. Jules Bois en voulant expliquer tous les phénomènes métapsychiques par le jeu d'une même énergie.

Est-ce à dire que nous nions la part du *moi*, normal ou non, dans les différents faits où M. Jules Bois le voit seul en action ? Ce serait une absurdité. Il est certain que chacun des phénomènes que nous venons d'analyser met en œuvre des facultés ou des forces mystérieuses de notre âme. Il n'y a pas de message télépathique, il n'y a pas de communication typtologique, il n'y a pas de maison hantée, il n'y a pas de guérison miraculeuse, dont le caractère n'apparaisse, par quelque côté, subjectif.

Seulement, il faut s'entendre ; il faut surtout distinguer.

La vision télépathique, en soi, est subjective ; mais le phénomène télépathique complet, c'est-à-dire la concordance de la vision avec l'événement auquel elle se rapporte, cesse de l'être.

La communication typtologique, en soi, est subjective, puisqu'elle passe par le cerveau du médium ou que, du moins, elle est liée à sa présence ; mais elle devient objective quand la communication comporte des notions qui dépassent les connaissances du médium ou des autres expérimentateurs.

Le phénomène de hantise, en soi, est subjectif, en ce sens que la présence du médium est également indispensable à sa manifestation, mais il cesse de l'être lorsque les faits se produisent malgré les efforts contraires du médium. (Je sais bien qu'on peut sur ce point opposer l'exemple des cauchemars et dire que la contradiction entre la volonté du médium et la forme des phénomènes ne prouvent rien contre la subjectivité ; mais alors je répondrai qu'il arrive que, dans les maisons hantées, les phénomènes décèlent une force fluidique bien supérieure à celle dont peuvent disposer les médiums. Exemple : le moulin du Perbet où les meules de pierre, que l'effort réuni des deux enfants médiums eût été certainement incapable de mettre en mouvement, s'ébranlaient par leur seule présence.)

Enfin, la guérison miraculeuse, en soi, est, elle aussi, subjective, car elle est toujours précédée d'un travail intérieur, d'un effort de foi qui en est la condition même ; mais elle cesse de l'être, lorsque, comme dans le cas de Pierre de Rudder, et dans bien d'autres, des organes se reconstituent, par une intervention prodigieuse, en dehors de toutes les lois naturelles connues.

Cette part du phénomène, qui, de toute évidence, n'est plus la part du *moi*, M. Jules Bois la méconnaît. La reconnaître, en effet, ce serait admettre le præternaturel ou le surnaturel, suivant les cas. Ce serait admettre l'existence d'un au-delà et la possibilité de son intervention dans les choses de ce monde. C'est une conception trop archaïque pour M. Jules Bois. Il la repousse.

Par quoi donc la remplace-t-il ?

(A suivre.) GASTON MERY.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la suite de l'intéressant article : LES DEUX CARDAN.

NOSTRADAMUS ET L'EXPÉDITION DU MAROC

Nous recevons tant de communications relatives à Nostradamus et quand nous en insérons une, nous soulevons toujours tant de contestations, de commentaires, de rectifications, que nous avons fini par prendre le parti de ne parler que très exceptionnellement de celui que Timothée appelle, avec un peu d'exagération, « notre prophète national ». Nous avons peut-être tort. La lettre suivante, qui nous a été adressée le 18 juin dernier, aurait certainement une tout autre portée si nous l'avions insérée dès son arrivée. Nous pensons cependant qu'elle intéressera nos lecteurs.

Wervicq, le 18 juin 1907.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

L'agitation dans le Midi ne faisant que croître, ne serait-ce pas le moment d'appeler l'attention des lecteurs de l'*Echo* sur le quatrain suivant de Nostradamus?

Chassez seront pour faire long combat
Par les pays seront plus fort grevés.
Bourg et cité auront plus grand débat,
Carcas. Narbonne auront cœur éprouvez
(Centurie, I, 5).

Dans ce quatrain, le prophète annonce d'abord une expédition d'outre-mer, à laquelle la France participera, mais le premier mot du texte contient une erreur typographique qui enlève toute signification au premier vers : au lieu de *chassez*, c'est *classez* qu'il faut lire, d'après moi (du latin *classis*, flotte). Ce vers indique alors que des troupes seront embarquées (*classés seront*) pour faire une expédition de longue durée, probablement au Maroc, où l'anarchie sans cesse croissante nécessitera bientôt l'intervention armée de l'Europe.

Le mot *par*, au commencement du deuxième vers, a la signification du latin *per* (durant). L'expédition prédite se fera donc lorsque les pays qui y participeront seront fortement endettés et que le poids des impôts pèsera lourdement sur les populations (spécialement sur la population du Midi de la France, éprouvée par la crise viticole).

Dans la seconde partie du quatrain, Nostradamus prédit qu'à la même époque la discorde règnera par tout le pays de la France et provoquera des conflits dans les plus humbles bourgades aussi bien que dans les grandes cités (guerre religieuse, grèves, luttes politiques, etc.), et que deux villes du Midi, Carcassonne et Narbonne, seront cruellement éprouvées, probablement par la répression des troubles auxquels semble devoir aboutir l'agitation actuelle.

Mon interprétation est-elle correcte? Un avenir prochain en décidera.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

A. NOLF.

La Force Psychique

ET LES INSTRUMENTS QUI SERVENT A LA MESURER

PAR

Le Dr BONNAYMÉ, de Lyon

(Conférence faite à la Société d'études psychiques le 8 avril 1907).

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire in extenso *la très remarquable conférence qu'on va lire. Nul, jusqu'à présent, n'avait avec une compétence plus avisée et un esprit scientifique plus large, traité cette question de la Force psychique et des instruments qui servent à la mesurer. On peut dire qu'en ces courtes, claires et substantielles pages, le docteur Bonnaymé a condensé les études de tous les chercheurs que le problème a passionnés.*

§ 1. — LA FORCE PSYCHIQUE

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans une assemblée moins désireuse de s'instruire, moins habituée à penser par elle-même et à chercher la vérité sans aucune prévention, même lorsqu'elle existe en dehors des doctrines officielles, il me serait plus difficile d'exposer ce qui va suivre. Ce sont des expériences délicates et peu connues, quoiqu'elles méritent l'attention de tout être humain. Car il s'agit de résoudre par des moyens scientifiques le suprême problème de notre destinée après cette vie terrestre.

Que sommes-nous? D'où venons nous? Où allons-nous? Tels sont les points essentiels que les philosophes de tout temps se sont efforcés d'élucider sans y parvenir entièrement, puisqu'on discute encore aujourd'hui sur ces sujets comme à l'époque où Platon et Aristote exposaient leurs doctrines au milieu de leurs disciples. Il semble même que la multiplicité des systèmes soit une preuve de leur incertitude. Les anciens ont entrevu beaucoup de vérités. Mais ils n'expérimentaient guère, ils se contentaient, la plupart du temps, d'observer et de procéder par intuition. Aussi n'ont-ils démontré que peu de choses et il fallut Bacon et Descartes pour codifier une nouvelle méthode qui, jusqu'ici, ne s'est pas encore sérieusement appliquée aux phénomènes psychologiques.

Nous n'avons certes pas la prétention d'être plus habiles que tant d'illustres penseurs et d'ajouter une nouvelle métaphysique à la multitude de celles qui existent déjà. Mais, dans la voie que nous suivons il est possible au plus modeste chercheur de fournir quelques faits qui, joints à d'autres, formeront peut-être un ensemble capable d'imposer des conclusions

plus sûres, de confirmer les vues de certains philosophes. C'est l'œuvre que nous poursuivons dans cette Société et je rends hommage à ses dévoués directeurs. ainsi qu'à vous tous, qui êtes les pionniers de cette voie nouvelle.

Comme on ne peut s'aventurer sans guide et qu'il faut avant tout une définition, nous dirons que l'objet de nos études est la force psychique, notre nature intime, ce qui en nous pense, sent et veut. C'est ce qu'on appelle l'âme (en grec *psyché*), ou le moi. La psychologie expérimentale a pour objet l'étude de ce dynamisme.

Qu'est-ce que l'âme ? Pour Platon, c'est une idée; pour Aristote, un mouvement spontané et autonome, ayant sa fin en lui-même (*entelecheia*). Pour Descartes, c'est la pensée. Pour Leibnitz, c'est une unité-essentielle, une monade. Kant fait de l'âme un noumène, un esprit qui trouve en lui-même l'idée du bien, la loi morale. Locke et Condillac essaient de prouver que le moi n'est qu'une sensation ou une collection de sensations. Enfin, Auguste Comte, héritier des sceptiques anciens et modernes, ne veut pas connaître l'âme. Il la jette pour ainsi dire par-dessus bord, proclamant qu'elle est inaccessible à nos recherches. Ce jugement n'est évidemment que relatif. Car il laisse toujours place aux faits et cela nous suffit. D'ailleurs nous ne prenons parti pour aucun système. Mais nous les citons tout au moins à titre d'hypothèse et parce qu'il faut toujours tenir compte des opinions antérieures.

Platon, dans son immortel dialogue du *Phédon* essaie de démontrer la survivance de l'âme en s'appuyant sur la métempsychose de Pythagore et son raisonnement peut se résumer ainsi : « D'où la nature tirerait-elle de nouveaux êtres, si elle ne puisait pour cela dans l'immense réserve de ceux qui ont déjà vécu ? » Je laisse de côté les autres preuves de l'immortalité de l'âme, celle de Descartes, de Kant, etc. Car je n'ai pas à vous faire un cours de philosophie. Toutefois, je crois qu'il faut attribuer à Leibnitz une place à part parmi tous ces dialecticiens. Car il entreprit une œuvre immense qui consistait à recueillir, dans chaque système, ce qu'il avait de plus logique, en se guidant d'après ce prétexte : « Les doctrines sont vraies par ce qu'elles affirment et fausses par ce qu'elles nient ». En suivant cette voie, il parvint à établir la philosophie qui est peut-être la plus sensée parce qu'elle tient compte de toutes les données. En outre, on lui doit d'avoir imaginé ce singulier « médiateur plastique », sorte de substance intermédiaire entre l'âme et le corps et qui offre une analogie frappante avec la force psychique telle que nous la concevons d'après les nouvelles expériences. Nous admettrons volontiers que l'âme elle-même, dans son essence n'est accessible que par la conscience psychologique, qui perçoit directement ici la cause au-dessous des phénomènes, l'être pensant au-dessous de la pensée. Mais si ce médiateur plastique existe, comme il est semi-matériel, il peut être soumis à des expériences. Par là, la mesure pénètre dans le domaine psychique. Peu importe que la conception lebnitzienne soit critiquable au point de vue scientifique: Il suffit qu'elle corresponde aux faits et qu'elle puisse être considérée comme une explication de ceux-ci, c'est-à-dire comme une théorie au lieu d'un système. Dans les sciences, on n'a pas besoin de connaître l'essence d'une force pour pouvoir étudier cette force. Il est hors de doute que l'on ferait un pas appréciable vers la solution de la question de la survivance, s'il était prouvé qu'il existe dans l'homme une ou plusieurs forces différentes de celles que nous connaissons, ou bien une combinaison spéciale de celles qui ont été découvertes, et si ces éléments étaient intimement liés aux états psychiques, de telle sorte qu'une partie subtile de notre corps puisse échapper à la dissolution de la matière.

Et qu'est-ce que celle-ci, sinon un ensemble de forces, c'est-à-dire d'idées ? Sans aller jusqu'à soutenir comme Hume et Berkeley, entre autres philosophes, qu'il n'existe que des idées ou des apparences d'idées, il est néanmoins très exact que le monde des corps n'est pour nous qu'une série de perceptions, par conséquent d'actes psychiques qui correspondent à une réalité extérieure à nous, quoique nous ne puissions pas expliquer comment nous entrons en communication avec ce non-moi. C'est cette contradiction essentielle, cette antinomie, pour parler le langage de Kant, que Leibnitz avait essayé d'élucider par son système de l'harmonie préétablie.

Ce philosophe ne pouvait connaître les grandes découvertes du XVIIIe et du XIXe siècles. Elles furent si frappantes dans tous les domaines de la science, que l'esprit humain énorgueilli divinisa presque celle-ci dans la doctrine positiviste, quoique cette forme déguisée du matérialisme soit tout aussi impuissante à satisfaire les aspirations de l'humanité. C'est en vertu de cette doctrine que l'on fit une guerre acharnée à la révélation et à la croyance, considérées, d'après la loi des trois états, comme des formes inférieures de la civilisation. Cependant les faits continuèrent à s'accumuler et ils semblent vouloir déborder à leur tour la science du XIXe siècle, à laquelle on opposera bientôt celle du XXe.

Déjà l'on a vu poindre une réaction, il y a une trentaine d'années, lorsque Zœllner et Crookes eurent l'immense courage de publier leurs expériences avec certains sujets tels que Slade et Home qui produisaient des phénomènes absolument merveilleux, pour ainsi dire miraculeux. Il n'y eut pas assez d'invectives dans le monde scientifique contre ces novateurs qui osaient porter la main sur l'arche sainte du dogme scientifique, presque aussi intolérant que l'avait été la théologie. Car on peut dire que le XIXe siècle a cru à sa science comme le moyen âge a cru à la religion.

Aujourd'hui, c'est le monde scientifique lui-même, qui avec Aksakof, Lombroso, de Rochas, Richet et tant d'autres, nous ramène aux études psychiques et

aux choses de l'au-delà. Non que tous ces savants acceptent ces faits avec toutes les conséquences qu'ils comportent. Mais leur affirmation même de ces phénomènes est une chose énorme, inouïe, presque en dehors de nos facultés de conception.

Ces expériences ont conduit Crookes à admettre qu'il existe un quatrième état de la matière dans lequel elle acquiert des propriétés absolument différentes de celles que nous connaissons. Des découvertes plus récentes et les théories du docteur Le Bon sont venues confirmer ces vues. Dans son livre si suggestif sur *l'Evolution de la matière*, Le Bon montre que la matière peut se dissocier, s'évanouir en des particules infiniment minimes, à tel point qu'elle arrive à se confondre avec la force à qui elle sert de substratum. Nous voilà bien près du fameux médiateur plastique qui parait n'être autre chose que le corps astral des occultistes.

Arrivés au bord de cet infiniment petit que nous ne pouvons plus sonder, nous sommes tentés de croire, comme Stuart Mill, que les axiomes fondamentaux de notre raison ne sont que des façons de penser imposées par le milieu dans lequel nous vivons et incrustées par l'hérédité. Pour ne pas nous perdre dans cet abîme, il nous faut explorer avec soin la voie qui nous y mène. Il est une remarque que l'on doit faire à propos des expériences dont nous avons parlé. C'est qu'elles exigent la présence de sujets spécialement doués. On n'a pas assez fait ressortir, à notre avis, que ces propriétés individuelles ne sauraient s'ériger en lois. Car c'est un principe admis qu'il n'y a pas de science de l'individuel. La science cherche à découvrir les rapports constants qui régissent les phénomènes, c'est-à-dire les lois. Ainsi, lorsque Newton posa les lois de la gravitation universelle, elles furent trouvées tellement justes que les astronomes purent fonder des calculs là-dessus et firent des découvertes que l'expérience confirma. Je suis obligé de croire aux phénomènes de l'ampoule Crookes, parce que je puis les reproduire à volonté. Mais si je cherche à obtenir les faits étranges que ce savant a pu constater avec son médium, il m'est impossible de répéter ces expériences. Je suis donc obligé de croire ici sur parole et d'après le témoignage de ceux qui ont assisté à ces séances. Or quelle différence y a-t-il entre ce genre de certitude et celui de la religion, fondée sur les affirmations des apôtres qui ont vu les miracles de Jésus-Christ ?

Essayez vous-même d'obtenir des déplacements d'objets sans contact, des apparitions. Vous échouerez lamentablement. Cependant l'autorité des savants que j'ai cités est telle que nous ne pouvons rejeter *a priori* leur témoignage, quoiqu'il soit bien fait pour ébranler l'intelligence. Il est vrai que l'Eglise a toujours admis la possibilité de ces phénomènes et des communications avec l'au-delà. Le livre récent du docteur Lapponi, paru avec l'approbation du Saint-Père, met notre conscience à l'aise avec ces expériences. Cependant le doute est encore naturel de notre part, comme il le fut pour saint Thomas, qui malgré cela est un grand saint.

On pourrait en rester là, si l'on n'avait le désir impérieux de s'instruire sur des questions aussi essentielles. Il y a assurément des esprits qui s'accommodent facilement de cette incertitude, tel Montaigne qui dit : « Le doute est un mol oreiller, commode pour les têtes bien faites ». Mais ce qui prouve que cette manière de voir ne saurait convenir à tout le monde, c'est que Pascal fut torturé par le doute et que les religions ont beaucoup d'adeptes. A défaut de religion, on se contente des raisons philosophiques pour croire à l'immortalité de l'âme. D'autres se jettent dans la superstition et ceux qui ne peuvent absolument pas être classés dans l'une ou l'autre de ces catégories sont, en somme, le petit nombre. Enfin il faut avouer que les matérialistes sont aussi crédules que les spiritualistes, puisqu'ils affirment une chose qu'ils ne peuvent ni savoir ni démontrer, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de survivance.

Ainsi il y a toujours eu et il y aura toujours beaucoup de personnes que le grand problème de la survie ne laissera pas indifférentes. Pour ces esprits avides de connaissances, les expériences des savants que j'ai cités apportent des données inattendues. Ces faits commencent à être si nombreux qu'on ne peut plus les passer sous silence, sous peine de n'être pas à la hauteur de notre époque, ce qui, aujourd'hui surtout, est une grave infirmité. C'est pourquoi beaucoup s'embarquent à la suite de ces hardis pilotes, sans crainte des monstres qui gardent les abords de ce monde inexploré.

De toutes façons la nécessité d'expérimenter s'impose. C'est pour cela que, laissant de côté les recherches faites avec des sujets particulièrement doués et trop rares, on voudrait pouvoir se rendre compte par soi-même de phénomènes psychiques remarquables et aisément accessibles, quand bien même on ne ferait que glaner quelques renseignements peu nombreux ou peu distincts. Je vous parlerai donc de certaines expériences trop ignorées et qui semblent démontrer qu'il y a dans le corps humain des forces qu'on n'y avait pas soupçonnées jusqu'à présent.

Vous connaissez sans doute les rayons N de MM. Blondlot et Charpentier. Des effluves lumineux s'échappent du bout des doigts et peuvent être décélées par la photographie. Or il y a des ondes sonores qui sont également perceptibles d'une façon plus nette précisément aux mêmes endroits du corps. C'est ce que démontrent les patientes et minutieuses recherches du docteur Collongues. Quoiqu'elles datent déjà d'une cinquantaine d'années, je m'étonne qu'on n'y ait pas attaché plus d'importance, étant donné qu'elles confirment les assertions des magnétiseurs qui ont toujours prétendu qu'il s'échappait des

effluves spéciaux du bout de leurs doigts. De plus, ces faits méritent d'être rapprochés de ceux qui ont été découverts par MM. Blondlot et Charpentier.

§ 2. — LE DYNAMOSCOPE

La dynamoscopie du docteur Collongues est une science très claire et parfaitement accessible. C'est ainsi que l'on nomme l'étude des vibrations digitales. Ici nous sommes sur un terrain solide et ces expériences peuvent être facilement reproduites par chacun d'une façon très simple. Voici le point de départ de cette découverte. Etant interne à Paris vers 1856, le docteur Collongues, qui est doué d'une ouïe extrêmement fine, eut l'idée de mettre dans son oreille successivement les deux petits doigts d'un hémiplégique, c'est-à-dire d'un individu paralysé d'un seul côté du corps. Il constata que l'on entend un bourdonnement tout spécial si l'on ausculte le doigt du côte sain, tandis que ce bruit fait défaut avec l'auriculaire de l'autre côté. Poursuivant ses recherches, il trouva que ce son est également perceptible en d'autres endroits du corps, mais qu'il est bien plus net aux extrémités digitales. En outre, ce bourdonnement s'atténue, varie ou disparaît suivant l'état de notre santé.

La dynamoscopie devint classique presque dès le début. En 1862, le docteur Collongues publia son *Traité de dynamoscopie*. Barth et Roger consacrèrent 12 pages à cette découverte dans leur *Traité pratique d'auscultation et de percussion*. On trouve aussi un bon article sur ce sujet dans le Dictionnaire de Littré. Enfin le docteur Collongues lui-même a exposé la dynamoscopie dans plusieurs autres ouvrages.

Voici, très résumés, les résultats de ces recherches: Le bruit perçu au bout des doigts ressemble à celui d'une voiture qui roule au loin. Grimaldi est le premier qui en fit mention vers 1767. Il l'attribuait à l'agitation des esprits animaux, c'est-à-dire au fluide nerveux. Laennec signale ce bruit en 1828 dans son *Traité d'auscultation de la poitrine* et l'appelle : bruit rotatoire et de contraction musculaire.

Le docteur Collongues montre que ce bourdonnement est tout spécial, différent par exemple de celui qu'on entend dans une coquille univalve et qui est produit par l'agitation de l'air dans celle-ci. Chacun d'ailleurs peut entendre le bruit vital en mettant le petit doigt dans son oreille. On perçoit alors une espèce de bourdonnement sourd, continu, et parfois comme des pétillements.

Les études du docteur Collongues sur ce sujet ont été des plus approfondies. Il prouve par ses expériences que le murmure en question provient bien du doigt et non de l'oreille qui l'ausculte. Ensuite il découvre que c'est un son et non un bruit dû à des notes discordantes. Il a donc pu déterminer la hauteur et le nombre de vibrations du bourdonnement digital. Il le reproduit sur un diapason spécial.

Pour faciliter l'auscultation dynamoscopique et éviter d'introduire le doigt dans l'oreille, le docteur Collongues a imaginé un petit appareil en métal. Il consiste en une tige dont l'extrémité a la forme du conduit auriculaire de l'observateur et dont l'autre extrémité se termine en cupule destinée à recevoir le petit doigt de l'individu qu'on ausculte. Cet instrument est appelé le dynamoscope.

Grâce au diapason spécial qui reproduit le bourdonnement digital, on peut obtenir, par la méthode graphique, un tracé qui représente ce son. De plus, il est possible de calculer le nombre des vibrations par seconde. Le murmure en question est un son de 72 oscillations et il correspond à un *ré*. Cette note est la même aux deux doigts indicateurs de chaque côté du corps.

Ce bruit ne s'entend pas seulement en cet endroit. Mais il est plus faible en d'autres régions et il existe plus ou moins net sur toute la surface du corps. Il est distinct des bruits de l'auscultation pulmonaire, cardiaque ou vasculaire, des bruits de percussion, de météorisme et de borborygme. C'est un son *sui generis*.

Le docteur Collongues l'étudie chez l'homme bien portant, chez le malade, puis après la mort. Il l'attribue à la vibration musculaire animée par celle des nerfs.

Le bruit digital, en tant que son, a une hauteur, une amplitude et un timbre particuliers. La hauteur d'un son est le plus ou moins de vibrations dans un temps déterminé. L'amplitude indique l'étendue de l'onde sonore, le nombre des vibrations restant le même. Le timbre, d'après les études de Helmholz, provient de la combinaison des notes qui constituent le son. Or le bourdonnement digital a comme hauteur 72 vibrations simples à la seconde, comme amplitude une longueur d'onde qui varie beaucoup suivant diverses circonstances et comme timbre un caractère spécial.

Chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte, le vieillard, chez l'homme et chez la femme, dans le repos, la veille et le sommeil, la note du bruit digital est toujours le *ré* 72 vibrations, lorsque l'individu est à l'état physiologique, c'est-à-dire en bonne santé. Il n'y a que l'intensité ou amplitude de la vibration qui varie suivant chacun de ces états. Le timbre ne change pas. Dans la fatigue, le son est plus bas, mais toujours une note de *ré*. Le docteur Collongues a donc étudié les notes descendantes de la gamme en *ré*, ce qui a exigé beaucoup de tâtonnements et de temps.

La gamme des vibrations au bout des doigts va du *ré* 72 vibrations au *ré* 36 vibrations, au-dessous duquel il devient très difficile de percevoir les sons.

Tel est le bourdonnement digital dans l'état de santé. Mais, dans les maladies, ce bruit change notablement. Dans les affections constitutionnelles ou chroniques, telles que la goutte, la syphilis, le diabète, l'albumi-

nurie, le rhumatisme, l'anémie, les névroses, il est fort curieux de voir les sons au bout des doigts se modifier sensiblement et donner une autre note que celle du *ré* 72 vibrations On trouve le plus souvent un *la* 54 vibrations ou un *fa* 42 vibrations. La note dominante est plus basse que le *ré* et en la comparant aux notes de la série descendante, on est frappé de constater que c'est toujours une des notes de l'accord parfait de *ré*. La vibration digitale a baissé en même temps que le ton général de la vitalité, mais en conservant une modalité qui ne change point le rythme normal.

Le docteur Collongues a étudié tout spécialement les altérations du bruit digital dans les paralysies de toute espèce. Il serait trop long de vous exposer ces recherches patientes, de même que celle qu'il a entreprises pour les maladies aiguës.

Un point intéressant est l'application que le docteur Collongues a faite de son système aux simulations de diverses affections et surtout au diagnostic de la mort apparente et de la mort réelle. On sait qu'après la cessation de la respiration et des battements de cœur la vie n'a pas encore complètement disparu du corps. Mais il persiste une certaine chaleur qui diminue progressivement, puis la raideur cadavérique se manifeste. Tout travail fonctionnel s'anéantit alors, par exemple la transpiration, dont les derniers degrés sont mesurés par le bioscope, autre appareil dont nous parlerons tout à l'heure. Ce n'est que plus tard que l'on constate enfin les phénomènes de putréfaction, signe incontestable de la mort, et qui se produit au bout d'un temps variable suivant les saisons. Or, à part cette décomposition, on ne connaît guère de symptôme indiquant d'une manière certaine que la vie a quitté complètement le corps. C'est pourquoi dans certains pays la loi impose de déposer les cadavres dans des bâtiments *ad hoc* avant de procéder à l'inhumation. J'ai vu ces obituaires en Bavière et j'indique en passant que l'on n'a jamais constaté d'une façon authentique aucun cas d'un individu ayant été enterré vivant par suite d'un état de léthargie, par exemple.

Quoi qu'il en soit, ne serait-ce que pour rassurer les personnes timorées, il serait bon d'avoir un signe certain de la mort réelle, autre que la putréfaction. Le docteur Icard a indiqué dernièrement une méthode pour cela. Or, celle du docteur Collongues, au moyen du dynamoscope, est aussi sûre, très commode, et permet de suivre la disparition graduelle des dernières manifestations vitales. Car il a constaté que cette disparition se fait lentement, d'une manière variable, de la huitième à la quinzième heure après la cessation de la respiration et d'après une loi toujours la même et qui se reproduit sur les cadavres aussi bien que sur les membres amputés. Voici cette loi :

Dans la mort générale, les premières régions où la vibration dynamoscopique disparaît sont les extrémités, comme les doigts des mains et des pieds et la tête. Puis le retrait de ce bruit se produit en même temps à la figure et aux jambes, au cou et aux cuisses, au thorax et à l'abdomen. Il se concentre peu à peu et simultanément vers la région précordiale. Il y a toujours là un point très limité où la vibration se retrouve tant que la mort n'est pas définitive.

Ce point vibratoire ultime, très net sur le cadavre, mérite certainement, dit le docteur Collongues, d'attirer l'attention des physiologistes. Il doit avoir un rôle important dans les secrets mystères de la vie.

Dans la mort locale, sur un membre amputé par exemple, la disparition de la vibration se fait d'après la même loi, c'est-à-dire aux extrémités, du côté de la section et à l'autre bout. Les derniers sons dynamoscopiques se concentrent au milieu du membre, au genou par exemple s'il s'agit d'une amputation faite en haut de la cuisse.

Dans la mort locale, le bruit cesse totalement au bout de 8 à 15 minutes ; dans la mort générale, c'est de 8 à 15 heures qu'il faut pour que la vibration dynamoscopique arrive à n'être plus du tout perçue.

Il est très intéressant au point de vue des études psychiques de savoir comment nous mourons, c'est-à-dire comment l'âme rompt ses dernières attaches avec le corps. Or, la dynamoscopie, d'accord avec la physiologie et les données occultes, nous montre que cette séparation n'est jamais brusque et que le vieil adage : « *Natura non facit saltus* » (la nature ne fait pas de sauts), s'applique aussi ici. La conséquence doit être, s'il y a survie, qu'il existe, lorsque nous mourons, une période intermédiaire entre la vie terrestre et l'au-delà. C'est le moment critique de la désincarnation. Sans doute cette transition est ménagée pour nous habituer à une nouvelle existence, quand l'âme gît pour ainsi dire entre ciel et terre et qu'elle passe désemparée sous le portique d'où elle commence à entrevoir l'infini. Cette phase permet peut-être un dernier repentir lorsque cesse tout intérêt matériel et que nous entrons dans un monde où il ne peut plus y avoir d'autres mobiles que ceux de la loi morale.

Tels sont les résultats de la dynamoscopie, qui prend le nom de nécroscopie lorsqu'elle s'applique à l'étude des phénomènes de la mort. Le docteur Collongues pense que ce bourdonnement sans analogie avec tout autre bruit de la nature vivante est produit par la vibration musculaire animée par les nerfs, condition expresse.

Le muscle est admirablement organisé pour se contracter, se dilater, se rétrécir, s'allonger et même par la contractilité fibrillaire, pour frémir constamment à la façon d'une corde de violon. La fibre musculaire, animée par les nerfs vivants, devient une corde résonnante. Le nerf lui-même n'est qu'un moyen de transmission et il vibre à son tour sous une force occulte. Mais cette vibration du nerf ne peut se percevoir. Le docteur Collongues a cherché à l'entendre sur les gros troncs nerveux et sur les centres nerveux. Il n'y est pas parvenu. Cependant, la vibration d'un muscle cesse immédiatement dès que l'on coupe le nerf qui se rend à ce muscle. Donc la vibration musculaire et celle des nerfs dépendent l'une de l'autre et se font en harmonie

sous l'influence de la force psychique. L'âme, suivant Platon, est l'invisible musicien qui fait résonner harmonieusement la lyre des organes.

La dynamoscopie ne nous révèle pas ce qu'est en elle-même cette force psychique. Mais elle nous montre que son intervention est indispensable dans les phénomènes physiologiques. Pour connaître l'homme, composé d'un corps et d'une âme, il faut étudier l'un et l'autre. Or, jusqu'à présent, le *Gnôhti seauton* de Socrate, principe fondamental de la philosophie, n'a pas fait une part assez grande à l'examen des phénomènes physiologiques ou morbides, malgré quelques tentatives dans ce sens.

Ainsi la dynamoscopie prouve que les êtres vivants émettent des sons qui résultent du travail organique latent. Ces ondes sonores ne sont pas spéciales à l'homme. Car on peut aussi les constater chez les animaux. Au fur et à mesure que nous connaissons mieux la nature, les barrières qui semblaient autrefois séparer complètement les différents règnes disparaissent, et cela même au point de vue psychique.

§ 3. — LE BIOSCOPE

La dynamoscopie fut complétée, quelques années plus tard, par le docteur Collongues, grâce à l'invention du bioscope, appareil destiné à indiquer le côté du corps le plus faible et à apprécier très exactement le degré de la santé. Cet instrument révèle aussi l'existence en nous d'une force magnétique, comme on le verra par les expériences que nous rapportons plus loin. Les premières recherches du docteur Collongues sur la bioscopie datent de l'année 1872 et depuis lors il n'a cessé de la perfectionner. Elle a obtenu une médaille d'or au Congrès médical de Biarritz en avril 1903. Cette doctrine repose tout entière sur un appareil que l'on peut ranger parmi ceux qui sont destinés à mesurer la force psychique, quoique ce ne soit pas là son but principal.

Je regrette de ne pouvoir vous montrer ici un bioscope. J'en possède un chez moi. Mais j'ai craint de l'abîmer en le transportant. Voici en tout cas de quoi il se compose :

C'est une sorte de grande lanterne à supports métalliques et munie de quatre fenêtres en verre. Sur les bas côtés, c'est-à-dire à droite et à gauche de l'appareil, il y a deux appendices égaux. Ils sont assez volumineux pour permettre d'introduire soit l'une, soit l'autre des deux mains dans la cage. Au plafond de celle-ci est accroché un fil d'Alsace en coton tordu de gauche à droite et à l'extrémité inférieure duquel est suspendue une aiguille à quatre branches en aluminium. Au-dessous de cette aiguille, un cadran d'horloge est collé sur le plancher du bioscope. Pour éviter que l'air inclus dans la cage ne se mélange trop avec celui du dehors, on a soin au préalable de passer autour du poignet un bracelet formé d'un boa de dame. En outre, afin de maintenir les deux mains à peu près à la même température, il est bon de les laisser quelque temps dans un manchon avant de procéder à l'expérience. Enfin, en hiver on est le plus souvent obligé de chauffer au préalable les mains afin qu'elles transpirent davantage.

Ces dispositions étant prises, on voit au bout d'un temps variable, mais qui ne dépasse guère deux ou trois minutes au maximum, l'aiguille du bioscope se mettre à tourner et parcourir un certain nombre de degrés sur le cadran. Lorsqu'elle est bien en train, c'est-à-dire lorsqu'elle commence à se mouvoir après la cessation de toute oscillation due par exemple à un choc de l'appareil, on note le chemin parcouru par l'aiguille et qui est mesuré en minutes ou en heures indiquées sur le cadran émaillé. Ce temps d'observation dure une minute. Ensuite on retire la main, on ouvre largement les fenêtres du bioscope et on les essuie avec un linge sec, afin d'enlever l'humidité qui s'est fixée sur les parois intérieures. On laisse quelque temps ces vitres ouvertes pour achever l'évaporation de cette buée, puis on les referme et on recommence la même opération avec la main gauche placée également de champ sur le plancher de l'appendice gauche de l'appareil. On note encore les degrés parcourus par l'aiguille pendant une minute. On obtient ainsi deux nombres qui représentent le résultat de la première observation. On les inscrit sous forme d'une fraction dont le numérateur est donné par l'expérience faite avec la main droite et le dénominateur par l'expérience faite avec la main gauche.

On procède à une contre-épreuve en commençant encore par la main droite et exactement de la même façon que précédemment. On inscrit alors les deux rapports sous forme de fractions décimales, ce qui est facile au moyen d'un tableau dressé d'avance par le docteur Collongues, et l'on prend la moyenne. Par exemple si l'on a pour la première observation le rapport $\frac{19}{24} = 0.79$ et pour la deuxième observation $\frac{12}{13} = 0.92$, on additionne les décimales 79 et 92, ce qui donne 171, que l'on divise par 2 en négligeant la dernière unité, afin d'avoir un nombre pair. On obtient ainsi 85, qui représente la moyenne, c'est-à-dire le degré de la santé par rapport à 100. Dans le cas que nous considérons, la personne bioscopée avait donc $\frac{85}{100}$ de santé normale, c'est-à-dire 15 degrés de baisse gauche. Si nous avions une moyenne au-dessus de 100, ce serait au contraire une baisse droite. Or la baisse d'un côté, correspond à une hausse égale du côté opposé, mais toujours calculée d'après les rapports de la gamme acoustique, selon un barème spécial dressé d'avance par le docteur Collongues. Le côté en baisse, ou hyposthénique, est dit passif, tandis que l'autre est hypersthénique, ou actif.

Le bioscope fonctionne non seulement sous l'influence d'une sudation abondante, mais encore par l'effet de cette perspiration ou exhalation insensible que fournit sans cesse notre peau. Il ne faut jamais

oublier que l'appareil n'indique nullement la quantité réelle de la sécrétion cutanée, quoiqu'il puisse très bien servir à mesurer cette quantité. Le docteur Collongues s'était d'abord attaché à déterminer celle-ci et il fit à ce propos de longues et minutieuses recherches. Mais il finit par se rendre compte qu'au point de vue de la santé, c'était l'intensité proportionnelle de la sudation des deux côtés du corps qui importait seule. C'est pour cela que la transpiration des mains suffit pour donner cette proportion. Il est en même temps plus facile d'introduire cette partie du corps dans l'appareil.

Or un des points les plus curieux de la bioscopie est que la correspondance de la sécrétion cutanée du côté gauche et du côté droit s'établit selon les rapports de la gamme acoustique. Ainsi les degrés bioscopiques sont directs à gauche, c'est-à dire qu'une moyenne indiquant par exemple 19 degrés de baisse de ce côté est équivalente à une hausse non pas de 19, mais de 22 degrés du côté droit. Tous ces détails et bien d'autres s'apprennent peu à peu par la pratique de l'appareil. Celle-ci est d'ailleurs très simple si l'on veut se borner à prendre mécaniquement les observations.

Pour expliquer les faits que nous venons d'indiquer, le docteur Collonges admet que des courants qu'il appelle biotrophiques parcourent le corps verticalement à l'état normal et en vibrant à l'unisson des notes de la gamme acoustique. Mais dès qu'une partie quelconque de l'organisme souffre, soit à droite, soit à gauche, la vitalité diminue de ce côté. Aussitôt la nature agit pour compenser cette perte et pour cela les courants biotrophiques de l'autre côté augmentent d'autant et viennent renforcer ceux qui sont moins actifs. Par conséquent il s'entre-croisent avec eux, ce qui exige que les nerfs grands sympathiques, par lesquels se transmettent ces courants et qui sont le siège des vibrations en question, soient aussi entre-croisés.

Le docteur Collongues établit donc d'après ces données son barême des correspondances bioscopiques, c'est-à-dire de la transposition de la baisse gauche en hausse droite ou réciproquement. Il choisit arbitrairement un des côtés du corps, puis il calcule les degrés de l'autre côté selon les notes de la gamme acoustique descendante ou ascendante *do si la sol fa mi ré do si la sol fa mi ré do*, ce qui correspond à l'octave, la septième, la sixte, la quinte, la quarte, la tierce, la seconde, la fondamentale, la seconde, la tierce, la quarte, la quinte, la sixte, la septième et l'octave, c'est-à dire aux rapports $\frac{2}{1}$, $\frac{15}{8}$, $\frac{5}{3}$, $\frac{3}{2}$, $\frac{4}{3}$, $\frac{5}{4}$, $\frac{9}{8}$, $\frac{1}{1}$, $\frac{8}{9}$, $\frac{4}{5}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{5}$, $\frac{8}{15}$ et $\frac{1}{2}$. La gamme bioscopique suit la même série ; 200 0/0, 187 0/0, 166 0/0, 150 0/0, 133 0/0, 125 0/0, 112 0/0, 100 0/0, 88 0/0, 80 0/0, 75 0/0, 66 0/0, 60 0/0, 54 0/0 et 50 0/0. Nous retrouvons donc ici les vibrations sonores comme dans la dynamoscopie.

Il faut savoir aussi que le tableau de la baisse gauche ne va que de 50 à 100 tandis que la hausse droite correspondante se calcule sur une échelle de 100 à 200, parce que les moyennes sont en général bien plus élevées de ce côté. Lorsqu'elles dépassent 200, on soustrait autant de fois 100 qu'il est nécessaire pour que le reste soit compris entre 100 et 200. Enfin il y a les poussées nerveuses, dont font partie ces anomalies, et qui sont très intéressantes. Car elles se produisent en général sous l'influence des états de l'âme, ce qui nous permet déjà de considérer le bioscope comme un instrument capable de mettre en évidence et de mesurer la force psychique.

Le docteur Collongues, on le voit, détermine le degré de la santé d'après l'intensité proportionnelle de la transpiration à droite et à gauche du corps. Cette fonction est en effet sous la dépendance du système nerveux de la vie végétative, c'est-à-dire des nerfs grands sympathiques et de leurs divers plexus qui dirigent tout ce mouvement Ces nerfs règlent les pressions du sang d'où émane la sueur. Cependant ils n'ont aucune influence, d'après le docteur Collongues, sur les phénomènes chimiques qui se passent dans le sang, par conséquent sur la nutrition. C'est une force nouvelle et inconnue.

Nous ferons remarquer ici que les occultistes, entre autres Papus, font jouer un rôle prépondérant au grand sympathique dans les phénomènes psychiques.

Le docteur Collongues admet que la santé est résistante lorsque la baisse du côté gauche ne dépasse pas 20 à 25 degrés. La santé est variable lorsque cette baisse descend au-dessous de 34 degrés à gauche. Enfin la santé est d'autant plus troublée qu'elle dépasse cette limite. Mais il ne faut pas oublier que la baisse gauche correspond à une hausse droite calculée d'après les rapports de la gamme acoustique, de sorte qu'en consultant le barême on trouve facilement cette correspondance. En somme, la santé est d'autant meilleure que l'on se rapproche davantage de l'équilibre et dans les maladies, la guérison s'obtient lorsque les courants biotrophiques latéraux redeviennent égaux ou isosthéniques des deux côtés du corps. On ne saurait mieux comparer ce processus qu'aux mouvements d'une balance qui penche tantôt à droite, tantôt à gauche suivant les poids dont elle est chargée.

Le bioscope indique donc, par l'intensité de la transpiration traduite en formules, quel est le côté du corps que nous avons le plus faible. Si la moyenne obtenue est au-dessous de 100, c'est la baisse ou hémiposthénie gauche. Si cette moyenne dépasse 100, c'est la baisse ou hémiposthénie droite. Je rappelle encore que les degrés sont directs à gauche, mais qu'à droite ils doivent subir une réduction donnée par le barême et conforme à la gamme.

Il est facile de se rendre compte que nous avons généralement un côté plus faible que l'autre. Ce fait est connu des homéopathes et nous verrons que le sthénomètre le révèle également. Un très grand nombre de personnes, surtout lorsqu'elles avancent

en âge, n'ont pas l'ouïe aussi fine, la vue aussi bonne d'un côté que de l'autre. Généralement ces deux sens vont de pair à cet égard. De plus, en mesurant au même niveau le contour des deux jambes ou des deux bras, on trouve une différence qui peut aller jusqu'à 2 ou 3 centimètres chez des personnes n'ayant pas d'atrophie. Or le côté le plus petit est d'ordinaire celui dont la vue ou l'ouïe sont moins bonnes et que le bioscope indique comme le plus faible. Il est vrai qu'il faut une série d'observations avec cet instrument pour déterminer ce côté. Car les courants biotrophiques sont soumis à de nombreuses variations journalières ou accidentelles. Il y a, par exemple, les poussées nerveuses dont nous avons déjà parlé.

La hausse ou la baisse bioscopique ne dépendent nullement du fait que nous sommes droitiers ou gauchers, vu qu'il y a à peu près autant d'hémiposthéniques du côté droit que du côté gauche. Les maladies sont généralement plus graves lorsqu'elles atteignent le côté le plus faible au point de vue bioscopique. Cette théorie pourrait aussi expliquer, par l'entrecroisement des courants biotrophiques, certains faits dont la cause est encore obscure, par exemple la carie symétrique des dents, les ophtalmies sympathiques, les orchites et les ovarites dites : « à bascule ». Le docteur Collongues tire aussi de sa doctrine cette conséquence qu'il ne faut pas conseiller le mariage entre deux personnes qui ont leur baisse du même côté. Car celle-ci s'accentuerait chez leurs descendants. Il serait curieux de rechercher le rôle de ce facteur dans les mariages consanguins.

N'y a-t-il pas une raison à ce que les animaux ont en général une structure symétrique et que la plupart de nos organes sont doubles ? On dit bien que c'est une disposition de la nature prévoyante pour éviter en cas d'accident la suppression totale d'une fonction. Or cela ne nous explique pas comment s'établit cette structure. Est-ce une loi nécessitée par les conditions d'existence sur notre planète et par l'action de la pesanteur, par exemple ?

On voit que la bioscopie, lorsqu'on l'étudie, est plus intéressante qu'il ne semble au premier abord. Il n'y a pas de faits négligeables dans les sciences. Une invention qui paraît insignifiante au début, devient souvent le point de départ de découvertes de la plus haute importance. L'éolipyle d'Hiéron de Syracuse, la marmite de Papin, la machine électrique de Muschenbrœk, ne furent pendant de longs siècles que des jouets d'enfants ou des curiosités, jusqu'au moment où ces appareils, ayant été perfectionnés, devinrent les moteurs puissants que nous connaissons. C'est en explorant des domaines scientifiques négligés, déclarés stériles, en utilisant les miettes ou les scories du savoir officiel que l'on a plus d'une fois obtenu les plus magnifiques résultats. Quand bien même cette recherche serait vaine, « il faut, dit Darwin, faire quelquefois des expériences inutiles », comme en mathémathiques on étudie les erreurs ou les valeurs imaginaires. L'esprit humain, qui n'est le monopole de personne, a besoin d'errer de temps en temps, ne serait-ce que pour mieux apprécier la vérité, comme l'ombre est nécessaire pour faire ressortir la lumière.

Ceux qui s'occupent des études psychiques, dont la méthode n'est pas encore trouvée, ressemblent assez au mineur qui donne bien des coups de pioche inutiles avant de découvrir un riche filon. Mais l'idée appelle l'idée. Le hasard ou une loi de coïncidences inconnue nous mettent souvent sur la piste de faits qui ont de la valeur.

En ce qui concerne la bioscopie, il est déjà intéressant, au point de vue psychologique, de voir un homme tel que le docteur Collongues, doué d'un grand bon sens que j'ai pu souvent apprécier, consacrer tant d'années à l'étude de cet appareil. Son œuvre est des plus originales. Il n'a eu qu'un précurseur assez vague, Brown, célèbre médecin du XVIIe siècle, qui admettait que la santé résulte de l'équilibre des forces des deux côtés du corps.

La bioscopie sert au diagnostic, au pronostic et au contrôle du traitement des maladies. Car on ne peut nier que la transpiration n'ait une grande importance au point de vue de la santé. On objectera que le malade sent lui-même son état et que l'examen clinique suffit pour l'indiquer au médecin. D'ailleurs cet examen est nécessaire dans tous les cas. Mais, comme le dit le docteur Foveau de Courmelles, qui appelle le bioscope : « une découverte extrêmement importante », on n'a jamais trop de moyens de diagnostic, et je pourrais citer des cas où cet instrument a tranché heureusement des questions obscures de ce genre.

Il est vrai que la bioscopie est difficile à comprendre. Lorsque le docteur Collongues m'en parla pour la première fois, elle me parut fort peu claire. Ces formules rébarbatives, cette baisse droite ou gauche étaient pour moi un langage étrange. On sait combien les médecins ont de préventions, d'ailleurs justifiées, contre l'application des mathématiques à l'art de guérir. L'échafaudage de la bioscopie, si savamment construit, peut n'en être pas plus solide pour s'appuyer sur des chiffres. Mais il ne s'agit pas ici de considérations faites *a priori*. La théorie du docteur Collongues est fondée entièrement sur les observations qu'il a faites avec son instrument et elles sont au nombre de plus de 15.000.

Le bioscope est un hygrodermomètre parfait, son aiguille se meut toujours sous l'influence de l'humidité des mains. Sous ce rapport, il n'y a jamais d'erreur. Nul n'a mieux connu la sécrétion cutanée que le docteur Collongues, et son bioscope est le meilleur instrument pour étudier cette importante fonction. Il peut en outre servir à mesurer l'évaporation des liquides et à indiquer l'état hygrométrique de l'atmosphère, de sorte qu'il y aurait lieu de l'utiliser dans les observations météorologiques. En tous cas, la bioscopie ne

mérite pas d'être dédaignée uniquement parce qu'elle est un peu en dehors de nos conceptions ordinaires.

J'en étais arrivé à ce point de mon étude, lorsqu'il me tomba sous les yeux l'article suivant, paru dans le journal *Le Lyon Républicain* du 4 janvier 1907, sous ce titre : *Une Intéressante Découverte.*

« On annonce que M. Gruhen, de Berlin, inventeur d'un appareil pour transmettre télégraphiquement l'écriture, dont l'apparition a fait un certain bruit, il y a quelques années, croit avoir découvert l'existence d'une force naturelle que l'on ignorait jusqu'à ce jour. Il résulte de ses expériences qu'une petite baguette de bois suspendue par une corde sous un globe de verre est sous certaines conditions influencée par une autre baguette de métal ou de pierre, par exemple un crayon d'ardoise, qu'on approche des parois extérieures du globe, attirant l'extrémité de la baguette de bois à l'extérieur, ou la repoussant, suivant les conditions atmosphériques, ce qui devrait permettre de construire un appareil entièrement nouveau, pour les prédictions des changements météorologiques.

« Toutes les expériences faites jusqu'à présent indiquent que chaque état atmosphérique influence à sa façon la baguette de bois et tous les changements sont prédits de douze à trente-six heures à l'avance. Comme la force qui influence la baguette servant aux expériences traverse le globe de verre, la théorie de l'électricité n'explique évidemment pas le phénomène. M. Gruhen et d'autres savants continuent à étudier cette intéressante découverte ».

Cet article ne donne malheureusement pas assez de détails sur l'invention de M. Gruhen. Remarquons toutefois que cet appareil offre quelque ressemblance avec ceux qui nous occupent, et si la nouvelle dont il est ici question est vraie, elle nous intéressera certainement. La découverte de forces ignorées jusqu'à présent ou d'une action de forces connues là où l'on croyait qu'elles ne pouvaient intervenir, n'a rien d'impossible et c'est même une chose fort probable. Là est précisément l'intérêt que présentent pour nos études la dynamoscopie, la bioscopie, le sthénomètre du docteur Joire et les autres instruments du même genre.

Or je trouve dans un opuscule du docteur Collongues, intitulé : *Spécialité de Consultations médicales par le Bioscope*, 1881, l'exposé des expériences suivantes :

Après avoir démontré que le mouvement de l'aiguille bioscopique est dû uniquement à l'humidité qui provient de la transpiration, l'auteur ajoute :

« La force nerveuse est cause du vitalisme des mains par son action dirigeante et prépondérante sur la sécrétion cutanée.

« Preuve concluante. Mettez la main en moiteur à 34°, en présence des aiguilles du bioscope, le mouvement des aiguilles deviendra fort sensible et très prononcé. Pour arrêter ou diminuer son mouvement très sensiblement, il suffit de toucher les coudes de l'expérimenté avec le creux des mains d'une autre personne. Le contact peut se faire à nu et à travers les habits. Les nerfs qui se distribuent aux mains passent aux coudes très près de la peau. Cette influence est suffisante pour arrêter ou diminuer le vitalisme ou fonctionnement de la sécrétion cutanée. Les nerfs sont donc la cause du mécanisme de la transpiration sensible ou insensible, c'est-à-dire du vitalisme de la peau. Ils en sont la force vitale. La bioscopie est la première science expérimentale qui soit arrivée à bien mettre en évidence la similitude de la force nerveuse avec la force vitale ».

Le docteur Collongues cite ensuite dix observations démontrant que, dans une expérience bioscopique, si l'on touche les coudes de la façon qu'il a indiquée, on obtient un écart qui, dans les cas dont il parle, s'est traduit par une diminution de 6° à 39°.

Ce savant prouve que pour agir sur le vitalisme de la peau, il faut que les coudes soient mis en contact avec une personne et non avec un objet inanimé, non conducteur de la force vitale. Voici cette preuve :

« M. D..., âgé de 30 ans, donne 60° bioscopiques en 3 minutes d'observation. Les coudes touchés avec de la glace, corps non conducteur de la force nerveuse, il se produit encore 60°. Les coudes touchés par une personne, il se produit 30°. Donc la force nerveuse de M. D... n'a pas changé par le contact de la glace sur les coudes, tandis qu'elle a diminué de moitié lorsqu'elle a été influencée ou magnétisée par une autre personne ».

Cette expérience, ajoute le docteur Collongues, est fondamentale comme preuve que l'existence du magnétisme animal et de l'hypnotisme est un acte physiologique animal dont la manifestation se produit lorsqu'une force nerveuse se trouve en présence d'une autre force nerveuse.

Voici encore un exemple de détermination du magnétisme par la bioscopie dermométrique :

« Mme B..., âgée de 25 ans, donne au bioscope 66°. Influencée par sa mère, elle donne 54°. Influencée par un monsieur, elle donne 0°. Donc la force nerveuse de Mme B..., a perdu 12° influencée par sa mère, et elle a été réduite à 0° par la force nerveuse de M. X... »

La force nerveuse influencée par une autre personne présente trois cas :

Le premier cas montre l'influence nulle.

Le deuxième cas montre l'influence plus ou moins diminuée.

Le troisième cas montre l'influence plus ou moins augmentée.

C'est dans le deuxième cas seulement qu'on peut dire que l'état physiologique a produit le magnétisme et l'hypnotisme.

Donc les magnétisés et les hypnotisés sont des personnes chez lesquelles la force nerveuse se retire de la périphérie et des extrémités du corps pour s'accumu-

ler et se concentrer vers les centres nerveux, le cerveau et la moelle.

La bioscopie définit le magnétisme et l'hypnotisme une diminution ou un arrêt momentané de la force nerveuse aux extrémités et à la périphérie du corps.

La bioscopie démontre que la force nerveuse magnétique et hypnotique produit l'attraction sympathique et la répulsion antipathique.

Exemple. — Nous nous trouvons en présence de trois personnes. Un jeune homme, fiancé, âgé de 26 ans ; une demoiselle, sa fiancée, âgée de 20 ans ; la mère de la jeune fille.

Première Expérience. — Le jeune homme met la main gauche dans le bioscope et la jeune fille la main droite. Les aiguilles tournent du côté du jeune homme de 21° en trois minutes.

Deuxième Expérience. — Le jeune homme met la main droite et la jeune fille la main gauche. Les aiguilles tournent du côté du jeune homme et font 18° en trois minutes.

Troisième Expérience. — La mère de la jeune fille met la main gauche et le jeune homme la main droite. La direction des aiguilles se fait vers la belle-mère avec 21° de déviation.

Quatrième Expérience. — La mère de la jeune fille met la main droite et le jeune homme la main gauche. La direction des aiguilles se fait vers la belle-mère avec 21° de déviation.

Cinquième Expérience. — La jeune fille met la main gauche et sa mère la main droite. La direction se fait vers la mère avec 15° de déviation.

Sixième Expérience. — La jeune fille met la main droite et la mère la main gauche. La direction se fait vers la mère avec 18° de déviation.

De tout cela on peut conclure qu'il y a attraction entre le jeune homme et sa fiancée ; mais que c'est la belle-mère qui l'emporte sur l'un et sur l'autre. On pourrait en conclure que le gendre ne lui résistera pas.

Le docteur Collongues ajoute : « Nous venons de démontrer, par ce qui précède, que la force nerveuse devenant magnétique continue à produire certains phénomènes physiologiques sur la peau et que de plus elle acquiert des propriétés nouvelles qui sont connues de la physique électrique et magnétique sous le nom d'attraction et de répulsion. Dans le magnétisme animal, l'attraction est sympathique et la répulsion est antipathique ».

Le docteur Collongues n'a pas continué ses expériences dans cette direction, ce qui est à regretter. Car le bioscope, considéré comme instrument destiné à mesurer la force magnétique et psychique, est très intéressant et il peut servir à des expériences systématiques dans ce sens. Ainsi une somnambule, pendant son sommeil magnétique, a fait un écart de 9° 45/100. Cet appareil constate de même facilement les émotions subites et pénibles. Elles se traduisent par un écart de 7°, 8°, 9° et 10°. Les émotions agréables de la joie, de l'amitié, de l'amour, ont un écart qui est moindre, il varie de la quinte à la sixte. Elles oscillent dans les intervalles de l'accord, et les émotions pénibles dans les intervalles du désaccord. De plus, le docteur Collongues assure que le bioscope peut mesurer l'électricité humaine.

Il est étonnant que cet instrument d'une précision si grande n'ait pas attiré davantage l'attention de ceux qui ont imaginé ensuite des appareils pour étudier la force psychique. Parmi ceux-ci il y a le sthénomètre du docteur Joire, la plus récente invention de ce genre. J'ai maintenant à vous en parler.

§ 4. — LE STHÉNOMÈTRE

C'est dans un mémoire intitulé : *Etude d'une force nerveuse extériorisée et Expériences faites avec un appareil nouveau : le Sthénomètre*, que le docteur P. Joire, président de la Société universelle d'études psychiques dont notre groupe est une fraction, a exposé son invention, il y a deux ou trois ans.

Cet instrument a pour but de mettre directement en évidence l'extériorisation de la force, c'est-à-dire la possibilité de mettre en mouvement les objets sans contact, fait qui a été constaté avec divers médiums par Crookes, de Rochas, Richet, Flammarion, Lombroso, etc. Le docteur Joire constate que ces médiums sont excessivement rares et il ajoute : « Il est vrai que beaucoup de personnes n'exigeraient pas de voir des phénomènes aussi considérables et que nous entendons souvent dire : Montrez-nous seulement mettre en mouvement un petit objet, une feuille de papier, un crayon, et nous serons convaincus ». Cela est parfaitement juste. Car, comme le dit encore le docteur Joire : « Si l'on peut démontrer que le système nerveux possède une force capable de s'extérioriser, c'est-à-dire de mettre en mouvement le moindre objet, sans contact, on pourra toujours admettre que, chez certains sujets et dans des circonstances particulières, cette force se trouvera multipliée à un degré tel qu'elle pourra s'appliquer et montrer ses effets sur des objets lourds comme elle le fait dans certaines conditions normales sur des objets légers. L'électricité qui met en mouvement les feuilles de l'électroscope n'est-elle pas la même force qui met en mouvement les machines ? »

Il faut donc trouver un appareil qui fonctionne uniquement sous l'influence psychique et par conséquent éliminer tous ceux qui enregistrent les phénomènes électriques comme les électromètres, les boussoles, les magnétomètres, les électroscopes, qui ne pourraient ici qu'induire en erreur.

Voici donc le dispositif auquel s'est arrêté en définitive le docteur Joire. Je regrette de ne pouvoir vous montrer un sthénomètre. Mais voici sa description, empruntée textuellement à l'opuscule de l'inventeur :

« L'appareil comprend un socle en matière appro-

priée quelconque, dont la face supérieure est graduée en 360 degrés et forme un cadran. Ce socle est percé, en son centre, d'une cavité au milieu de laquelle est fixé verticalement un support en verre dont l'extrémité est creusée d'une concavité. Au-dessus du cadran est fixée une aiguille légère, le plus souvent en paille, traversée par une pointe servant de pivot et reposant au fond de la concavité du support.

« L'un des bras de l'aiguille, beaucoup plus court que l'autre, est chargé d'un contre-poids suspendu par un fil rigide de façon à maintenir l'aiguille dans une position horizontale.

« Le socle est creusé sur tout son pourtour d'une feuillure annulaire, dont le fond est garni d'une lanière de drap pour recevoir le bord d'un globle de verre qui sert à mettre l'aiguille à l'abri des mouvements de l'air.

« Pour se servir de l'appareil on place la main étendue en la faisant reposer, pour la maintenir immobile, sur un coussinet indépendant de l'appareil ; les doigts doivent se trouver près de la surface latérale du globe, mais sans le toucher et perpendiculairement à la pointe de l'aiguille.

« On constate, au bout de quelques minutes, dans la majorité des cas, un mouvement d'attraction de l'aiguille, très accusé. Ce mouvement est suffisant pour déplacer l'aiguille de 15, 20 et parfois jusqu'à 50 degrés.

« C'est donc un mouvement bien visible et facile à constater. L'amplitude du mouvement varie, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, suivant la main présentée, suivant les personnes, et peut-même, avec certains sujets, se transformer en mouvement de répulsion. »

D'après cette description, on voit que le sthénomètre est un appareil très simple qui se compose essentiellement d'une aiguille très légère, reposant sur un pivot et susceptible de se mouvoir en tout sens dans le plan horizontal. Le tout est renfermé sous une cloche de verre et il suffit d'approcher la main près de cette cloche pour obtenir un déplacement plus ou moins grand de l'aiguille.

Le docteur Joire, par diverses expériences, montre que ce déplacement est dû uniquement à la force psychique et non au mouvement de l'air ou aux trépidations qui pourraient se communiquer à l'appareil. Il élimine ensuite d'autres causes d'erreur, telles que le son, la chaleur, la lumière et l'électricité. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces expériences. Il suffit de savoir qu'aucun de ces agents ne peut intervenir ici.

Voici maintenant quels sont les résultats fournis par le sthénomètre, d'après le docteur Joire :

« Quand on approche une main de l'appareil, les doigts étendus présentés en regard de l'aiguille et perpendiculairement à sa direction, on constate, au bout de peu d'instants, un mouvement de l'aiguille, ordinairement dans le sens de l'attraction vers la main présentée.

« Ce mouvement se fait lentement, progressivement et d'une manière très caractéristique, ne ressemblant pas à l'ébranlement de l'aiguille produit par une secousse communiquée à l'appareil.

« Le mouvement ainsi communiqué à l'aiguille a une amplitude suffisante pour ne pas laisser la possibilité d'une illusion ; ce n'est pas un déplacement de quelques degrés seulement, mais on l'observe souvent d'une étendue de 20, 30 et 40 degrés.

« Si l'on compare le déplacement obtenu avec chaque main successivement, on constate que le déplacement obtenu avec la main droite est normalement plus considérable que celui obtenu avec la main gauche.

« L'amplitude du déplacement de l'aiguille varie suivant les personnes, et surtout avec l'état de santé des individus.

« Nous avons constaté chez quelques sujets, mais rarement, un déplacement de l'aiguille en sens inverse, c'est-à-dire dans le sens de la répulsion.

« Dans quelques cas très rares, nous avons observé le phénomène curieux de quelques personnes pouvant exercer une action attractive ou répulsive à volonté. Des expériences ont été faites avec le même dispositif, mais en changeant la nature de l'aiguille. Nous avons expérimenté avec des aiguilles de bois, de carton, d'aluminium et nous avons constaté avec ces matières des résultats analogues ».

Le Docteur Joire parle encore d'expériences faites avec un dispositif tout différent : « Une aiguille en paille terminée à une extrémité par un flocon d'ouate, à l'autre par un contre-poids en carton, est suspendue en équilibre par un fil de coton sous un globe. Lorsqu'une personne se place vis-à-vis de cet appareil, sans avancer la main, à environ 60 centimètres du globe et regardant fixement le flocon d'ouate, on constate que l'aiguille, quelle que soit sa position primitive, tourne pour se placer et s'arrêter perpendiculairement à l'observateur, comme si le flocon d'ouate était attiré par lui ». Ce dispositif offre assez d'analogie avec le bioscope. C'est une expérience facile à faire. Il n'est d'ailleurs pas indispensable que l'aiguille soit placée sous un globe de verre, pourvu qu'on évite toute agitation de l'air aux alentours.

Le Docteur Joire n'a parlé jusqu'ici que d'expériences faites avec des personnes en bonne santé. Mais il a employé aussi son sthénomètre avec divers malades et voici les résultats qu'il a constatés :

« Chez les sujets dont le système nerveux est déprimé par une maladie générale ou infectieuse, la force extériorisée, constatée au moyen du sthénomètre, subit une diminution générale, proportionnelle à la dépression nerveuse du sujet.

« Chez les hystériques, le sthénomètre nous donne la démonstration du trouble de l'équilibre nerveux dans cette maladie et le bien-fondé de la théorie que nous avons émise à ce sujet. C'est ainsi que, quand

un sujet hystérique présente une diminution de la sensibilité d'un membre supérieur et une augmentation de la sensibilité de l'autre, on observe également un déplacement de la force extériorisée, proportionnelle au trouble de la sensibilité, et qui peut aller jusqu'à être nulle d'un côté et exagérée de l'autre.

« Dans les autres manifestations de l'hystérie, le déplacement de l'équilibre de la force nerveuse est proportionnel au trouble existant. De sorte que l'on peut suivre très exactement la marche de la maladie et sa tendance à la guérison au moyen des constatations que l'on fait avec le sthénomètre. Cette indication est très importante pour la marche du traitement.

« Dans la neurasthénie on constate quelquefois une disparition absolue de la force extériorisée, d'un côté comme de l'autre. Ce sont les cas les plus graves, mais au fur et à mesure de la guérison, on constate le retour de la force nerveuse qui reprend peu à peu son équilibre normal.

« Dans d'autres cas, on constate seulement la disparition de la force extériorisée du côté droit, avec parfois exagération de cette force du côté gauche.

« Ces constatations nous donnent des indications précieuses pour le traitement, et l'on voit l'équilibre se rétablir à mesure que l'on fait des progrès vers la guérison.

« Les applications pratiques de l'observation de la force nerveuse extériorisée sont donc multiples dans le traitement des maladies du système nerveux. »

Le docteur Joire a publié, dans le *Nord Médical*, en 1902, plusieurs observations de malades soumis à l'examen sthénométrique. Puis, dans la *Vie Nouvelle*, numéros du 16 et du 23 juillet 1905, il est revenu sur le même sujet dans un article intitulé : « Des manifestations que subit la force nerveuse extériorisée relativement à l'état de santé des sujets » L'auteur s'occupe de la neurasthénie et de l'hystérie dans ce mémoire qui rapporte des expériences très intéressantes. Voici sa conclusion au sujet du sthénomètre :

« Il est prouvé, au moyen de cet appareil, qu'il existe une force spéciale qui se transmet à distance, provenant de l'organisme vivant et paraissant spécialement sous la dépendance du système nerveux.

« Cette force se trouve modifiée et troublée dans les diverses maladies du système nerveux et la constatation de ces troubles au moyen du sthénomètre offre un grand intérêt pratique dans le traitement des maladies ».

Il nous resterait à décrire le magnétomètre de l'abbé Fortin et le biomètre du docteur Baraduc. Mais, quoique ces instruments soient fort intéressants et fassent aussi beaucoup d'honneur à leurs inventeurs, comme ils sont plus connus ou plus anciens que ceux dont nous avons parlé et que d'ailleurs les résultats qu'ils fournissent ne changeraient rien à nos conclusions, nous les laisserons de côté actuellement pour ne pas allonger outre mesure cette conférence.

Une comparaison s'impose entre la dynamoscopie, la bioscopie et la sthénométrie. Elles ont ceci de commun qu'elles mettent toutes en lumière l'existence dans le corps humain de forces peu connues ou qui y jouent un rôle peu connu. Ces forces paraissent servir d'intermédiaire entre les phénomènes psychologiques et ceux du corps. Par là pourrait s'expliquer en partie l'influence si souvent constatée du moral sur le physique, ou réciproquement. Les forces en question se ramènent probablement à une seule dont le siège est dans le cerveau qui dirige même jusqu'à un certain point le système nerveux involontaire, grâce à une communication entre le nerf grand sympathique et la moelle épinière, comme l'admet le docteur Collongues, de sorte que la volonté aurait plus d'influence qu'on ne croit sur les phénomènes physiologiques. Je n'ai pas besoin de faire ressortir que c'est une chose très importante, capable de fournir quelque lumière sur les phénomènes étranges de l'hystérie. Ils touchent manifestement de très près à ceux du magnétisme et du spiritisme que le docteur Grasset, de Montpellier, a essayé d'expliquer par une théorie qui soulève assez d'objections. En tout cas, la dynamoscopie prouve que le corps humain émet continuellemeut des vibrations sonores, comme les rayons N prouvent qu'il fournit des vibrations lumineuses, dont il faut tenir compte dans l'étude des phénomènes biologiques. La biocopie indique plus nettement encore l'existence de ces ondulations sonores qui suivent la gamme acoustique. Elle montre en outre que le magnétisme animal et les états d'âme peuvent modifier le mouvement de l'aiguille du bioscope. Avec le sthénomètre, nous allons plus loin encore, puisque la force psychique est capable de s'extérioriser. Dynamisme nerveux, magnétisme, psychisme, c'est tout un.

La bioscopie admet, comme la sthénométrie, qu'il y a lieu de faire intervenir dans ces phénomènes la notion de la symétrie de nos organes. L'une et l'autre de ces inventions se préoccupent de déterminer le degré de la santé. Mais, tandis que c'est là le but principal que se propose le docteur Collongues, cette application médicale n'est pour ainsi dire que secondaire dans le sthénomètre, qui cherche à mettre en évidence la force psychique. Au contraire, ce n'est guère que par occasion que le docteur Collongues constate cette force sous la forme du magnétisme animal. Mais les résultats qu'il nous fournit à cet égard n'en sont pas moins intéressants, d'autant plus que la voie suivie par cet inventeur est très originale et que les études qu'il a faites sont très précises.

Relativement à leur construction, les instruments que nous avons passés en revue offrent une certaine analogie entre eux, à part le dynamoscope. Ainsi il serait assez facile de transformer un bioscope en un sthénomètre, par exemple en remplaçant la cage à supports métalliques par une cloche de verre. Par contre, on ne peut pas faire un bioscope avec un sthénomètre.

Enfin, tous ces appareils sont sujets à la même critique, à savoir que la force psychique étant essentiellement variable suivant les individus et les circonstances, on n'aura que des résultats très inconstants, souvent même nuls. Aussi pourra-t-on objecter que ces résultats ne sont pas encore très satisfaisants. Or c'est déjà quelque chose que d'avoir des instruments de ce genre. La voie ouverte par ces chercheurs est absolument nouvelle et il faut dire que ces études sont les plus difficiles de toutes, puisqu'elles ont été inaccessibles jusqu'à présent. Néanmoins, les appareils qui permettent de constater la force psychique se multiplient depuis quelques années, ce qui prouve qu'on ne juge pas impossible la solution du problème.

Il semble donc utile de signaler ces expériences aux métaphysiciens. Voici les conclusions que nous sommes autorisés à poser dès à présent :

§ 5. — CONCLUSIONS

Un grand nombre de philosophes, sans parler des religions, ont admis qu'il y a en nous un principe immatériel et immortel qu'on appelle l'âme. Leibnitz soupçonne en outre une substance intermédiaire entre l'âme et le corps et à laquelle il donne le nom de : médiateur plastique. Les expériences des savants tels que Zœllner, Ulrici, Crookes, Gibier, Lombroso, Richet et bien d'autres semblent démontrer la justesse de cette conception, qui permettrait de soumettre l'élément psychique à des investigations scientifiques. Mais ces expériences ont le grand défaut de ne pouvoir être reproduites à volonté. Il y a donc lieu de rechercher, au moyen de certains instruments, s'il n'existe pas dans le corps des forces autres que celles qu'on y a constatées, la chaleur, l'électricité par exemple, ou un jeu inconnu de ces forces dans l'organisme. Or les Rayons N de MM. Blondlot et Charpentier prouvent que les êtres vivants émettent des effluves lumineuses qui chez l'homme sont particulièrement perceptibles au bout des doigts. En outre, la dynamocospie du docteur Collongues montre qu'il y a aussi des phénomènes sonores dus au travail latent des organes que l'on croyait silencieux. Ces bourdonnements, soumis à des lois spéciales sont également plus nets aux extrémités digitales. Une autre invention du docteur Collongues, la biocospie, confirme et étend ces résultats et fait ressortir l'existence d'une force magnétique animale, directement soumise à l'influence psychique. Enfin le sthénomètre du docteur Joire démontre que la force psychique est capable de s'extérioriser,

Ainsi nous avançons peu à peu vers la connaissance de l'âme par la voie de l'expérimentation et nous pouvons penser qu'un jour viendra où le sublime espoir de la survivance et du progrès indéfini parmi les peuples d'outre-tombe, nous sera confirmé positivement par la science.

LE Dr BONNAYMÉ

LE MERVEILLEUX
DANS LES
Mémoires du cardinal de Richelieu

PRÉDICTIONS SUR LA MORT DE HENRI IV. — LES CONCINI. — ALBERT DE LUYNES ET LE MERVEILLEUX. — URBAIN GRANDIER. — LA FOUDRE ET LOUIS XIII.

On sait que le cardinal de Richelieu ne peut passer pour un esprit faible et une intelligence médiocre : aussi est-il intéressant de relever, dans ses *Mémoires*, ce qui dénote une croyance indéniable au Merveilleux et au Surnaturel.

Le grand cardinal croyait à la pierre philosophale et à l'astrologie (1). Au sujet de la mort de Henri IV, il rapporte qu'en 1609, le docteur en théologie Jérome Oller imprima à Madrid un pronostic de l'année 1610, annonçant pour le printemps la mort d'un prince né le 14 décembre 1553, qui avait été prisonnier à dix-neuf ans : Henri IV était ainsi très clairement désigné. Ravaillac le frappa le 14 mai 1610. Richelieu ajoute que, cinq ou six mois auparavant, M. de Villeroi fut averti d'Allemagne qu'il y avait lieu de craindre un grand danger pour le monarque à la date du 14 mai. Le cardinal n'était pas un mystique ; il ridiculisait même la prétention du cardinal de Bérulle de régir la France d'après des révélations. Pourtant il rapporte qu'une religieuse de l'abbaye Saint-Paul, près Beauvais, fut très émue, plusieurs jours d'avance, de la vision de la mort du roi, lui apparaissant frappé de plusieurs coups de couteau, et qu'elle en parla à plusieurs religieuses avant que cette nouvelle fût parvenue à Beauvais ; il relate aussi qu'une capucine entendit qu'on sonnait pour annoncer la mort du roi, et que les religieuses de son couvent s'aperçurent que la cloche du couvent sonnait alors d'elle-même. En outre, une voix aérienne dit à la bergère Simonne, de Patay : « Le roi a été tué » et peu après, cette pieuse fille se fit religieuse.

Richelieu apprécie ainsi ces révélations : « Le christianisme nous apprend à mépriser les superstitions qui étaient en grande religion parmi les païens ; je ne rapporte pas ces circonstances pour croire qu'il y faille avoir égard en d'autres occasions ; mais l'événement ayant justifié la vérité de ces présages, prédictions et vues extraordinaires, il faut confesser qu'en ce que dessus il y a beaucoup de choses étranges dont nous voyons les effets et en ignorons les causes ».

(1) Henri Martin : *Histoire de France* (cite Grotius : *Epistolæ*, 1636, *passim*) ; *Journal de Richelieu*, dans les *Archives curieuses*, 2e série, V. 23.

Le cardinal raisonne donc en chrétien exempt de superstition, mais disposé à reconnaître le Merveilleux et le Surnaturel quand ils sont indéniables pour l'homme de bonne foi ; c'est plus net que le néo-kantisme.

Il ne mentionne jamais, dans ses *Mémoires*, les visions aériennes qui donnèrent lieu, en son temps, à la publication de plusieurs brochures sensationnelles.

Concini et sa femme lui paraissent beaucoup trop crédules, pour s'être laissé persuader, par un médecin juif, qu'on voulait les empoisonner par des regards ainsi que la reine-mère. C'est que les deux époux et Marie de Médicis elle-même étaient originaires de cette Italie qui a toujours été la terre classique du mauvais œil et des incantations. Richelieu ne croyait pas non plus que la reine-mère ait été dominée par sa sœur de lait, par suite d'opérations magiques. Léonora Galigaï, interrogée par ses juges sur l'influence qu'elle avait employée, leur répondit : « Je n'ai pas usé d'autre influence que de celle d'une femme de tête sur une balourde. »

⁂

Quant au connétable Albert de Luynes, le cardinal raconte que deux magiciens piémontais lui remirent des herbes et une poudre pour mettre dans les souliers du roi et dans ses habits, afin de conserver sa faveur. Mme de Montespan employa des pratiques plus répulsives pour garder celle de Louis XIV. Luynes resta en faveur jusqu'à sa mort. Le cardinal admet que cette mort avait été prédite par un saint religieux, ainsi que par une personne pieuse (1).

⁂

La question de l'ensorcellement des religieuses de Loudun par le prêtre Urbain Grandier fait faire cette remarque à l'illustre mémorialiste : « En cette matière, il y a beaucoup de tromperie, et souvent la simplicité, qui d'ordinaire accompagne la piété, fait croire des choses de ce genre qui ne sont pas véritables. » Urbain Grandier avait écrit un pamphlet contre le cardinal : les historiens n'ont pas manqué de dire que celui-ci s'était vengé d'une manière odieuse et cruelle ; mais ils ne se sont pas demandé si Richelieu n'a pas cru que Grandier avait fait de la sorcellerie, et n'avait pas été en même temps satisfait de pouvoir se venger en trouvant son ennemi coupable de ce crime.

⁂

L'antipathie de Richelieu pour les superstitions se remarque encore à propos du récit qu'il fait de la chute de la foudre auprès de Louis XIII, qui ne fut point frappé. Les mécontents ne manquaient pas d'y voir un présage funeste, un avertissement menaçant ; mais, constate Richelieu avec une assez fine ironie, la raison, aussi bien que la tradition, doit faire admettre que c'est au contraire un présage de grandeur, de puissance et de protection céleste. TIMOTHÉE.

(1) Ed. Michaud et Poujoulat, p. 169 ; 249-250.

La Boîte aux Faits

RÊVE PRÉMONITOIRE

Mme Bacon, 9, rue Montmartre, me racontait dernièrement le fait suivant :

Une nuit, Mme Bacon voit en rêve, une femme grande, vêtue de sombre, et dont le visage lui est inconnu. L'apparition s'approche de la dormeuse et lui dit :

« Je suis ta tante, et je viens te charger de dire à ta sœur que ma mère est morte ».

Puis elle disparut.

Au réveil, Mme Bacon se souvenait parfaitement de ce rêve qui lui avait même causé une profonde impression.

Elle n'avait pas vu plus de quatre fois la grand'mère dont il était question. Celle-ci demeurait au fond de la Bretagne, mais elle avait élevé la sœur de Mme Bacon.

Quant à la tante, qui s'était manifestée dans ce rêve, elle ne l'avait jamais vue, mais en avait entendu parler. Celle-ci était morte quatre ans auparavant, et en maintes occasions, pendant son existence, elle avait promis à son frère — le père de Mme Bacon — de le tenir au courant de tout ce qui se passerait chez sa mère, avec laquelle il était en froid.

Après avoir réfléchi, Mme Bacon décida d'écrire à sa sœur, et de la mettre au courant de ce qui venait de lui arriver.

Mais, la missive terminée, la jeune femme se trouva ridicule d'ajouter foi à ce rêve, d'alarmer injustement sa sœur ; elle déchira la lettre et prit la résolution de n'y plus songer.

La nuit suivante, la même vision se reproduisit.

« Ce que tu as fait est mal, dit la tante. Il faut que tu préviennes ta sœur que ma mère est morte. »

Cette fois, très impressionnée, la jeune femme obéit.

Dans la journée, elle prit une voiture et alla elle-même raconter à sa sœur, son rêve étrange, et sa persistance.

Mais l'autre jeune femme demeura incrédule.

— Ce n'est pas possible, lui dit-elle. Si grand'mère était morte, nous en aurions été avisés.

Huit jours passèrent, sans nouvelles.

Sur cette entrefaite, les deux sœurs et leurs maris quittèrent Paris pour se rendre chez leurs parents qui habitaient la Bretagne, mais très loin de la grand'mère. Du songe, il n'était plus question.

La bande arrivait joyeuse, quand le premier mot des parents fut celui-ci :

— Vous savez, cette pauvre grand'mère, elle est morte il y a huit jours ; et par le mauvais vouloir du fils, resté près d'elle, nous venons d'apprendre la nouvelle seulement aujourd'hui.

Très émue, Mme Bacon raconta son rêve ; on rapprocha les dates ; elles concordaient absolument.

La nature de la jeune femme semble se prêter volontiers aux phénomènes de télépathie. Elle est médium et a très souvent l'intuition très nette de ce qui va lui arriver.

Lorsqu'elle dort du sommeil magnétique, autour d'elle, on perçoit des lueurs. Longtemps, elle s'est entraînée, espérant les matérialisations ; mais jusqu'ici aucun phénomène de ce genre ne s'est produit.

Même à l'état de veille, Mme Bacon, possède un certain degré de voyance. La semaine dernière, alors qu'elle venait me conter le fait qui précède, elle me dit.

— Connaissez-vous une personne morte ou vivante, qui correspond au signalement suivant :

La visionnaire me fit alors un portrait d'une telle exactitude que, sans peine, je reconnus la personne en question.

Celle-ci, vivante, pour certaines raisons particulières, devait à cet instant, penser profondément à moi.

Je dois ajouter que Mme Bacon me connaît fort peu et ignore complètement la personne dont il s'agissait.

Mme LOUIS MAURECY.

ÇA ET LA

Les cloches avertisseuses

Un événement extraordinaire vient de se passer dans une petite localité du Liban, voisine de la ville de Bikfaïa.

Un dimanche, à onze heure du soir, un jeune homme qui était resté dans l'église du village avec l'intention de commettre un vol, se disposait à exécuter son projet sacrilège. Ayant ouvert le saint tabernacle, il tendait les bras pour prendre les vases sacrés, lorsqu'il fut aussitôt violemment repoussé par une force invisible qui le projeta au delà du sanctuaire.

Immédiatement les cloches se mirent à sonner d'elles-mêmes ; les voisins accoururent pour connaître le motif de cette sonnerie insolite. Arrivés devant l'église, il trouvèrent la porte fermée. L'ayant enfoncée, ils virent un jeune homme gisant au milieu de l'église poussant des cris déchirants. Aux questions posées, le malheureux voleur ne put répondre que par gestes : il est devenu muet et aveugle ; comme il est aussi devenu fou, on est obligé de l'enchaîner pour l'empêcher de commettre d'autres crimes.

Le *Bachir*, journal publié en langue arabe par les Pères jésuites de Beyrouth, enregistre ces faits qui ont produit dans tout le pays une émotion considérable.

Un cas de télépathie

Le 4 mai 1897, raconte M. Paul Raynal, il reçut la visite de son ami l'industriel Gustave Planchet, dont la femme était allée à une vente de charité. « Je le priai de m'accorder une minute, le temps de sceller mes lettres ; et pour lui faire prendre patience, je lui tendis le dernier numéro de l'*Illustration*, qui se trouvait sur ma table de travail. Pendant qu'il feuilletait ce fascicule, j'allumai une petite lampe à alcool qui me servait pour fondre ma cire à cacheter ; la lampe produisit un léger pétillement et une flamme tremblotante ; au même instant je vis avec terreur Gustave bondir dans le fauteuil où il était assis, laisser tomber le journal qu'il tenait à la main et je l'entendis crier d'une voix rauque : « Oh ! le feu ! » je le regardai surpris, et j'eus soudain l'impression que mon ami venait d'être pris d'un accès de folie ; ses yeux étaient hagards, ses mains s'avançaient, frémissantes, comme pour repousser un ennemi invisible, et de ses lèvres blêmes s'échappaient des paroles incohérentes : « Le feu ! le feu ! oh ! les malheureux !... »

Quelques instants après, M. Gustave Planchet arrivait au Bazar de la Charité et en retirait le cadavre de sa femme, dont les vêtements brûlaient encore.

« Quand nous parlons de ce jour terrible, dit M. Raynal, il me dit : « Oh ! quel mystère ! j'ai réellement *vu* chez vous, *vu* le drame tel que nous l'avons *vu* une heure après. »

(*La Voix du terroir*, mars 1907, à Viviers (Ardèche).

A TRAVERS LES REVUES

AIR ET PAROLES DE HENRI III.

Sous ce titre, la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* commente un très curieux article d'Albéric Second, qu'elle a retrouvé dans le numéro du *Grand Journal* du 4 juin 1865.

Voici cet article :

Tous les éditeurs et tous les amateurs de musique de Paris connaissent M. N. G. Bach, élève de Zimmermann, premier prix du piano du Conservatoire, au concours de 1819, un de nos professeurs de piano les plus estimés et les plus honorés, arrière-petit-fils du grand Sébastien Bach, dont il porte dignement le nom illustre.

Informé par notre ami commun, M. Dollingen, administrateur du *Grand Journal*, que l'appartement de M. N. G. Bach avait été le théâtre d'un véritable prodige dans la nuit du 5 mai dernier, j'ai prié Dollingen de me conduire chez M. Bach et j'ai été accueilli au nº 8 de la rue Castellane avec une exquise courtoisie. Inutile d'ajouter, je pense, que c'est après avoir obtenu l'autorisation expresse du héros de cette histoire merveilleuse que je me permets de la raconter à mes lecteurs.

Le 4 mai dernier, M. Léon Bach, qui est un curieux doublé d'un artiste, apporta à son père une épinette qui est admirablement sculptée. Après de longues et minutieuses recherches, M. Bach découvrit, sur une planche intérieure, l'état civil de l'instrument ; il date du mois d'avril 1564, et c'est à Rome qu'il a été fabriqué.

M. Bach passa une partie de la journée dans la contemplation de sa précieuse épinette. Il y pensait en se couchant ; lorsque le sommeil vint fermer sa paupière, il y pensait encore. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'il ait eu le songe suivant : Au plus profond de son sommeil, M. Bach vit apparaître, au chevet de son lit, un homme qui avait une longue barbe, des souliers arrondis par le bout, avec de grosses bouffettes dessus, une culotte très large, un pourpoint à manches collantes, avec des crevés dans le haut, une grande collerette autour du cou, et coiffé d'un chapeau pointu à larges bords.

Ce personnage se pencha vers M. Bach et lui tînt ce discours :

« L'épinette que tu possèdes m'a appartenu. Elle m'a souvent servi à distraire mon maître, le roi Henri III. Lorsqu'il était très jeune, il composa un air avec paroles qu'il se plaisait à chanter et que je lui jouais bien des fois. Cet air et ces paroles, il les composa en souvenir d'une femme qu'il rencontra dans une partie de chasse et dont il devint amoureux. On l'éloigna de lui ; on dit qu'elle fut empoisonnée et le roi en eut une grande douleur. Chaque fois qu'il était triste, il fredonnait cette romance. Alors pour le distraire, je jouais sur mon épinette une sarabande de ma composition, qu'il aimait beaucoup. Aussi je confondais toujours ces deux morceaux et je ne manquais pas de les jouer l'un après l'autre. Je vais te les faire entendre. »

Alors l'homme du rêve s'approcha de l'épinette, fit quelques accords, et chanta l'air avec tant d'expression que M. Bach se réveilla tout en larmes. Il alluma une bougie, regarda l'heure, constata qu'il était deux heures après minuit et ne tarda pas à s'endormir de nouveau.

C'est ici que l'extraordinaire commence.

Le lendemain matin, à son réveil, M. Bach ne fut pas

médiocrement surpris de trouver sur son lit une page de musique couverte d'une écriture très fine et de notes microscopiques. C'est à peine si, avec l'aide de son binocle, M. Bach, qui est très myope, parvint à se reconnaître au milieu de ce griffonnage. L'instant d'après, le petit-fils de Sébastien s'asseyait à son piano et déchiffrait le morceau. La romance, les paroles et la sarabande étaient exactement conformes à celles que l'homme du rêve lui avait fait entendre pendant son sommeil!

Or, M. Bach *n'est pas somnambule;* or, il n'a jamais écrit un *seul vers de sa vie et les règles de la prosodie lui sont complètement étrangères.*

Voici le refrain et les trois couplets tels que nous les avons copiés sur le manuscrit. Nous leur conservons leur orthographe qui, disons-le en passant, n'est nullement familière à M. Bach. :

J'ay perdu celle
Pour qu'y j'avois tant d'amour;
Elle sy belle
Avoit pour moy chaque jour
Faveur nouvelle
Et nouveau désir.
Oh! ouy sans elle,
Il me faut mourir!
Un jour pendant une chasse lointaine
Je l'aperçus pour la première fois,
Je croyais voir un ange dans la plaine
Lors je devins le plus heureux des rois!

Je donnerais certes tout mon royaume
Pour la revoir encore un seul instant;
Près d'elle assis dessous un humble chaume
Pour sentir mon cœur battre en l'admirant.

Triste et cloistrée, oh! ma pauvre belle,
Fut loin de moy pendant ses derniers jours,
Elle ne sent plus sa peine cruelle;
Icy bas, hélas! je souffre toujours.

Dans cette romance plaintive, ainsi que dans la sarabande joyeuse qui la suit, l'orthographe musicale n'est pas moins archaïque que l'orthographe littéraire. Les *clefs* sont faites autrement qu'on a l'habitude de les indiquer de nos jours. La basse est écrite dans un ton et le chant dans un autre. M. Bach a eu l'obligeance de me faire entendre ces deux morceaux, qui sont d'une mélodie simple, naïve et pénétrante.

Le journal de l'*Estoile* nous apprend que Henri III eut une grande passion pour Marie de Clèves, marquise d'Isle, morte à la fleur de l'âge dans une abbaye, le 15 octobre 1574. Ne serait-ce pas la « pauvre belle triste et cloistrée » dont il est fait mention dans les couplets? Le même journal nous apprend aussi qu'un musicien italien, nommé Baltazarini, vint en France à cette époque et qu'il fut un des favoris du roi. L'épinette a-t-elle appartenu à Baltazarini? Est-ce l'esprit de Baltazarini qui a écrit la romance et la sarabande? — Mystère que nous n'osons approfondir.

ALBÉRIC SECOND.

Il va sans dire que *la Revue scientifique et morale du spiritisme* tire de ce fait les conséquences que l'on suppose au point de vue de sa doctrine. Ce qui nous intéresse, nous, c'est le fait lui-même.

Or, il semble bien qu'on ne puisse douter de son authenticité. Voici, en effet, la lettre que Mme Henry, qui a connu Bach et sa fille, a adressée à notre excellent confrère, Gabriel Delanne, directeur de la dite revue :

Billancourt, 22 mars 1907,
39, rue de Solférino.

Cher Monsieur Delanne,

Comme suite à notre conversation de samedi dernier, j'ai l'honneur de vous confirmer, par écrit, les intéressants faits psychiques constatés jadis par le célèbre muscien J.-B. Bach

J'étais l'amie intime de la fille du dit musicien, Mme Cécile Greffier. Un matin, toute émue, elle vint me voir et me raconta ce qui suit :

« Mon père, me dit-elle, a fait, il y a quelque temps, l'acquisition d'une épinette très ancienne.

« Malgré toutes ses recherches, il lui a été impossible de découvrir, ni le premier possesseur, ni la date de fabrication de l'instrument, ce qui l'a beaucoup contrarié.

« Mais cette nuit il a vu en rêve un homme déjà âgé, à longue barbe, vêtu comme du temps de Henri III. Cet homme lui a tenu le propos suivant :

« L'épinette que tu possèdes, a été mienne. Je m'appelle Balthazarini et j'étais le musicien et l'ami du roi Henri III. Cet instrument m'a souvent aidé à distraire mon maître de sa profonde mélancolie. Je lui jouais des sarabandes et j'accompagnais de mon épinette une mélodie dont le Roi avait lui-même composé les paroles et la musique. Cette mélodie, je vais te la chanter.

« Suit la mélodie : J'ai perdu celle qui fut tout mon bonheur, etc., etc.

« Tu as cherché à connaître l'origine et l'année de la fabrication de l'épinette. Démonte-la et tu trouveras une cachette à l'intérieur, laquelle contient un parchemin où se trouvent toutes les indications désirables.

« A son réveil, mon père ne se souvint que fort approximativement et des paroles et de la musique de la mélodie en question.

« Paroles et musique qu'il avait voulu transcrire. Il se leva pour essayer de faire, autant que possible, cette transcription, lorsque, jugez de sa surprise, il la trouva sur son lit, écrite par lui-même, sur son propre papier, renfermé habituellement dans son secrétaire et dont lui seul possédait la clef, et chose tout aussi remarquable, écrite en caractères microscopiques et dans l'orthographe de l'époque.

« Mon père démonta l'épinette et y trouva la cachette et le parchemin annoncés par Balthazarini. »

J'ouvre ici une parenthèse pour ajouter que le parchemin en question resta longtemps exposé dans la salle des séances d'Allan Kardec.

Voilà ce que m'a raconté mon amie.

Et c'est moi-même qui ai engagé M. Bach d'aller voir M. Kardec pour lui faire connaître ces faits extraordinaires.

M. Bach n'avait eu jusqu'alors aucune notion de spiritisme, mais par la suite il est devenu un fervent spirite et même un bon médium.

Quant à sa fille, Mme Greffier, elle est également devenue une spirite bien convaincue.

Mon frère, le général Fix, a connu Mme Greffier et peut certifier véridique tout ce qui précède.

Veuillez agréer, cher Monsieur Delanne, l'assurance de mes sentiments affectueux.

P. HENRY.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE, Succr, 15, r. de Verneuil.
Téléphone 724-78